# RAPPORT D'EVALUATION FINALE

**« Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) »**

***Consultant***

**Dr COULIBALY Mamadou**

**Socio Économiste, Consultant-Formateur-Expert en Planification, Budgétisation, Suivi et Évaluation, Développement Durable et Changement Climatique**

**madculy@outlook.fr**

# 1. Remerciements

L'évaluation du projet de « Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte » mise en œuvre au cours de la période 2018-2021 en matière de sécurité et lutte contre les catastrophes pour la protection civile a été réalisée par le Dr COULIBALY Mamadou, Consultant en Évaluation. La réalisation de cet exercice a été rendue possible grâce à la contribution importante de plusieurs personnes.

Tout d'abord, le Consultant exprime sa reconnaissance aux partenaires de mise en œuvre des interventions du projet pour leur disponibilité aux entretiens conduits pendant la phase de collecte des données. Il s'agit de l'Office National de la Protection Civile (ONPC), les Préfets de Région, les Conseils Régionaux, les Membres des Cellules Civilo-Militaire (CCM) et les équipes des Centres de Secours d'Urgence (CSU) des cinq régions visitées et les communautés Villageoises de DAGROME /DIVO et de FIZANIGORO/Séguéla qui en dépit de l'agenda des rendez-vous parfois contraignant, ont bien voulu accepter de se rendre disponibles pour s'entretenir avec le consultant.

Cette évaluation a été commanditée et gérée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Côte d'Ivoire), à travers la section Planification, Suivi et Évaluation. Nos remerciements vont également à l'endroit du responsable Suivi et Évaluation du Bureau pays du PNUD pour les orientations fournies qui nous ont été indispensables à l'accomplissement du processus évaluatif de ce projet.

Le Consultant en évaluation est très reconnaissant au groupe de référence de l'évaluation pour les directives et appuis multiples reçus tout au long du processus de démarrage, de collecte des données et de production du présent rapport d'évaluation. Leurs commentaires et suggestions, leur disponibilité pour la facilitation des réunions de cadrage et de validation du rapport initial, la mise à disposition des principaux documents de projet et autres sources de données au consultant, la planification et le suivi des rendez-vous avec les parties prenantes au processus d'évaluation ont été très utiles à la réussite de cette activité. En outre, leur disponibilité pour diverses demandes d'informations a été très appréciée et bénéfique.

Les informations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la position du PNUD. La responsabilité des opinions exprimées ainsi que les erreurs de fait ou de jugement demeurent celles de l'Évaluateur et non du PNUD.

# Informations relatives à l'évaluation et au projet:

| Informations sur le projet | | |
|---|---|---|
| **Titre du projet** | **Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC)** | |
| **Numéro Atlas** | 00106431 | |
| **Produit et résultat institutionnel** | Résultat 1 : Les centres de secours d'urgence offrent des services de protection civile de qualité.<br>Résultat 2 : Les communautés de localités ciblées et les pompiers civils collaborent pour une protection civile efficace | |
| **Pays** | Côte d'Ivoire | |
| **Région** | Agneby-Tiassa, Lôh-Djiboua, Cavally, Worodougou, Bagoué | |
| **Date de signature du document de projet** | 1er juillet 2018 | |
| **Dates du projet** | Démarrage : juillet 2018 | Fin prévue : juin 2021 |
| **Budget du projet** | 5 000 000 USD | |
| **Dépenses engagées à la date de l'évaluation** | 3 453 854,39 USD sur les fonds du Japon<br><br>1 425 000 USD sur les fonds PBF | |
| **Source de financement** | Gouvernement du Japon, Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, Ressources propres du PNUD | |
| **Gender Marker** | 2 | |
| **Agence d'exécution** | PNUD, | |
| **Partenaires d'exécution** | Office National de la Protection civile (ONPC) | |

| Informations relatives à l'évaluation | | |
|---|---|---|
| **Type d'évaluation** | **PROJET** | |
| **Finale/mi-parcours/autre** | FINALE | |
| **Période évaluée** | **Début** | **Fin** |
| | Démarrage : juillet 2018 | Fin prévue : juin 2021 |
| **Évaluateurs** | **COULIBALY Mamadou** | |
| **Adresse email de l'évaluateur** | **madculy@outlook.fr** | |
| **Dates de l'évaluation** | **Début : 25 Août 2021** | **Fin : 25 Septembre 2021** |

## 2. Table des matières


1. Remerciements ..... 2
2. Table des matières ..... 1
3. Liste des Acronymes et abréviations ..... 2
4. Résumé analytique ..... 3
5. Introduction ..... 6
6. Description de l'intervention ..... 7
7. Champs et Objectif de l'évaluation ..... 9
8. Approche et Méthode d'évaluation ..... 10
   8.1 Approche ..... 10
   8.2 Technique de collecte de données ..... 11
   8.3 Stratégie d'échantillonnage ..... 12
   8.4 Traitement et analyse ..... 12
9. Les Constatations ..... 15
   8.1 Analyse de la pertinence ..... 15
   8.2 Analyse de l'efficacité ..... 16
   *8.2.1 Exposés des constats ..... 16*
   *8.2.2 Changement observables au titre du projet ..... 24*
   8.3 Analyse de l'efficience ..... 27
   8.4 Équité, Genre et Droits Humain ..... 30
   8.5 Analyse de la cohérence ..... 30

Conclusions ..... 33

Bonnes pratiques ..... 35

Leçons apprises ..... 36

Recommandations /Stratégies ou mécanismes de pérennisation ..... 36

Annexes ..... 39
   13.1 Termes de références ..... 39
   13.2 : Matrice d'évaluation ..... 40
   13.3 : Guide d'entretien avec les informateurs ..... 45
   13.4 : Cadre de Résultats ..... 47
   13.5 : Liste des personnes rencontrées ..... 49
   13.6 Liste des documents consultés ..... 51
   13.7 : Liste des équipements offerts ..... 52
   13.8 : Code de Conduite ..... 57

## 3. Liste des Acronymes et abréviations

| | |
|---|---|
| **ARDCI** | Autorité des Régions et District de Côte d'Ivoire |
| **CAD** | Comité d'aide au Développent |
| **CCM** | Cellules Civilo-Militaires |
| **CGIC** | Centre de Gestion interministérielle des Crises |
| **CPU** | Cadre Programmatique Unique |
| **CSU** | Centre de Secours d'Urgence |
| **FDS** | Forces de Défense et de Sécurité |
| **FFOM** | Forces Faiblesses Opportunités et Menaces |
| **GSPM** | Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires |
| **MIS** | Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité |
| **OCDE-** | Organisation de Coopération pour le développement Économique |
| **ODD** | Objectifs de Développement Durable |
| **ONPC** | Office National de la protection civile |
| **PBF** | Fond des Nations Unies pour la Paix |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **PRCA-PC** | Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile |
| **Prodoc-PACoP** | Document de Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix |
| **RO** | Résultat Opérationnel |
| **RS** | Résultat Stratégique |
| **SIG** | Système d'Information Géographique |
| **SPC** | Sapeur-Pompier Civile |
| **TDR** | Termes de Références |

## 4. Résumé analytique

Le présent rapport d'évaluation couvre les stratégies, interventions et activités du projet de PRCA-PC mises en œuvre par le bureau pays du PNUD et le partenaire national ONPC à travers le financement de la République du JAPON. Les conclusions de cette évaluation conduite par Dr COULIBALY Mamadou, Consultant indépendant, seront partagées avec le groupe de référence.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement en Côte d'Ivoire a avec l'Office National de la Protection civile mis en œuvre des activités du projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile. Le projet a ciblé cinq zones d'intervention, soit 5 Centres de Secours d'Urgence sur les 30 que compte la Côte d'Ivoire.

Le Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) a démarré dans un contexte socio-politico-économique dominé par des changements au niveau de la gouvernance locale des collectivités, des grèves à répétition des pompiers civils, et des casses perpétrées par des populations en colère contre les pompiers civils.

Il vise à renforcer les capacités opérationnelles de la protection civile en Côte d'Ivoire par la conjugaison d'actions de renforcement de capacités opérationnelles, institutionnelles et managériales de l'ONPC et de cinq (05) de ses CSU (Agboville, Divo, Guiglo, Séguéla et Boundiali).

Financé sur la période 2018-2021 à hauteur de 5 000 000 USD par le Gouvernement Japonais, le Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, le projet de de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile (PARC-PC) avait pour objectif de (i) renforcer les capacités des pompiers civils intégrés ex-nihilo à la Protection Civile, et (2) de renforcer les capacités de cinq (05) centres de secours d'urgence pour les conformer aux normes de fonctionnalités optimales leur permettant d'assurer la gestion et la prise en charge des victimes des différents risques courants auxquels ils sont confrontés.

La mission consiste à effectuer l'évaluation finale du projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC), pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021, aux fins de redevabilité et d'apprentissage, par l'analyse des critères[1] de pertinence, cohérence, efficacité, efficience et de durabilité, des questions transversales relatives au genre. De façon spécifique, l'évaluation a collecté les données tant qualitatives que quantitatives pour éprouver la théorie de changement de départ et apprécier dans quelle mesure les bonnes pratiques sont reproductibles.

La mission a évalué en plus, la manière dont une approche basée sur les droits a effectivement été appliquée tout au long du cycle du projet, si le principe de « *Leave no-one behind* » a été respecté, et si les ODD importants ciblés ont été clairement identifiés.

[1] OCDE/CAD

Il s'est agi en particulier de réaliser une analyse du projet en expliquant les liens de cause à effet entre les activités, les réalisations, les résultats et les éventuelles perspectives de changements. L'exercice a apprécié la performance de l'initiative, les facteurs déterminants et/ou freinant sa mise en œuvre et l'obtention de ses résultats, le rôle et le positionnement des différents acteurs du projet vers les résultats prévus, et les facteurs qui garantiront sa viabilité. La plus-value du projet sera recherchée afin d'éclairer les décideurs sur les options à prendre pour une protection civile de qualité en Côte d'Ivoire.

Finalement, l'évaluation a couvert les dimensions telles que : (i) le paquet d'interventions mis en œuvre dans le cadre du projet PRCA-PC; (ii) les interventions du projet mises en œuvre dans les régions de l'Agneby-Tiassa, du Loh-Djiboua, du Cavally, du Worodougou et la Bagoué, ce sur la période de juillet 2018 à juin 2021.

Dans le but de répondre aux deux axes de l'évaluation, d'atteindre ses objectifs envisagés et de répondre aux questions d'évaluation, l'évaluation a été guidée par les cinq critères de l'OCDE/CAD, complété par un principe additionnel à savoir la prise en compte des droits humains, le genre et l'équité. Au niveau de l'analyse du contexte de l'évaluation, les indicateurs du projet ont été identifies en tenant compte du genre. Dans tous les domaines d'intervention, les indicateurs déclinés dans les différents PTAs signés avec le partenaire d'exécution, ont été ventilés par sexe. En outre, les droits humains, le genre et l'équité ont été pris en compte au niveau des questions d'évaluation. Ces dimensions ont été clairement définies dans les outils de collecte des données qualitatives. Les groupes de discussions, les entretiens ont été réalisés séparément auprès de groupes d'hommes et de femmes, d'une part, en groupe avec une parité d'hommes et de femmes, d'autre part. En définitive, Nous avons pris en compte les droits des personnes interviewées à travers la fiche de consentement (annexe 11).

L'évaluation a utilisé une approche participative basée sur les méthodes mixtes en mobilisant des méthodes qualitatives et quantitatives.

Pour la collecte des données, l'évaluation a employé de façon combinée : la revue de la documentation disponible, les observations de terrain, les entretiens individuels, les données de l'enquête de perception réalisée par le projet, et des discussions de groupes menées sur base d'entretiens semi-structurés au niveau central ainsi que dans une sélection de localités couvertes et non couvertes par le projet. Les données primaires collectées auprès des communautés bénéficiaires et des principales parties prenantes dans la mise en œuvre du projet, complétées des données secondaires générées par le système de suivi et la revue documentaire ont été utilisées pour apporter des réponses appropriées aux questions d'évaluation. Celles-ci ont été collectées en une phase, du 20 Août au 05 Septembre 2021. Toutes les sources de données ont fait l'objet d'une triangulation pour ressortir les constats et conclusions. La triangulation des informations (entre sources, méthodes et informations de terrain) a été effectuée pour examiner leur qualité en termes de fiabilité et de validité. En ce qui concerne l'échantillonnage, le choix des parties prenantes et des groupes de bénéficiaires rencontres, a été fait selon la méthode du choix raisonné et non aléatoire. Au total, la mission a réalisé 40 entretiens individuels et organisé 12 Focus Groups pour s'entretenir avec 70 bénéficiaires dont 30 femmes membres des CSU et des CCM, dans toutes les cinq régions visitées.

L'évaluation s'est déroulée en 4 phases : i) démarrage et échantillonnage (4 au 20 aout) ; ii) collecte et analyse de données (21 août au 5 septembre) ; (iii) production du rapport préliminaire de l'évaluation et (iv) débriefing (08 septembre), (v) rapport provisoire (27 septembre).

Les constats faits à l'issue de cette évaluation appellent un certain nombre de conclusions. Celles-ci sont présentées selon chacun des critères d'évaluation retenus.

Le projet est en adéquation avec le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2009 – 2013) et le Plan National de Développement (2016-2020) de la Côte d'Ivoire. Il s'aligne aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et Objectifs de Développement Durable (ODD) et des priorités du Plan Stratégique du PNUD. Le projet est une réponse à des objectifs et défis réels majeurs à la réalisation des priorités nationales en matière de sécurité, de protection civile, de cohésion et de paix sociale. Il cadre avec le (pilier 2 de la vision 2040 du pays relatif à la Diversité culturelle (solidarité et participation à l'effort national, cohésion sociale et culture du dialogue, amour de la patrie). Il s'inscrit dans l'aspiration IV de l'agenda 2030 de l'UA qui prône une Afrique pacifique et sécurisée où la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées.

L'évaluation du PRCA-PC révèle que les interventions répondent effectivement aux besoins des communautés en matière de sécurité, de prévention des catastrophes et de cohésion sociale. Par ailleurs, l'évaluation conclut que la conception de l'approche communautaire en matière est pertinente et comprise par les acteurs du projet. **La pertinence du projet est jugée très satisfaisante**

**L'Efficacité** de cette intervention est **satisfaisante**. En effet, la mise en œuvre des activités du projet a permis d'atteindre des résultats significatifs en matière de sécurité, de prévention des catastrophes et de cohésion sociale. Le taux d'exécution physique est de 98% tandis que le taux d'exécution financière est situé à 96%. L'évaluation conclut que cinq (05) CSU construits dans les régions ciblées ont été aménagés et équipés au cours de la période de mise en œuvre du projet. Ce projet a d'une part, permis d'améliorer la capacité d'intervention des Pompiers Civils (PC), et d'autre part, permis d'améliorer le niveau de sécurité des populations et de renforcer la confiance entre celles et les communautés. Mieux, les communautés ont été soulagées par cette initiative qui rapproche ces anciens démobilisés des populations autrefois méfiantes. Au niveau du renforcement en gestes de premiers secours d'urgence, le projet a permis aux populations et plus particulièrement à certains jeunes et femmes d'être formés au sauvetage de vies en situation d'accident ou de sinistres provoqués par le feu dans leur environnement immédiat et de prendre des responsabilités dans leur communauté.

Les forces des stratégies de mise en œuvre se situent au niveau de la bonne conceptualisation de l'approche holistique des interventions sur les populations, le choix d'un paquet de services adéquats, la prise de conscience au niveau des communautés des Pompiers Civils et de la connaissance des premiers de secours en cas d'accident et enfin, la réhabilitation et/ou l'équipement des CSU. Les faiblesses, quant à elles, sont relatives à la décision d'équiper 3/5 des CSU qui n'ont pas permis de générer des résultats suffisants pour permettre de renforcer la confiance des populations, à une démotivation des pompiers civils qui réclament les uns, un profil de carrière et des primes, au faible niveau de renforcement des capacités des membres des Cellules Civilo-Militaires (CCM) ainsi qu'au système d'inspection des CSU qui semble inexistant.

**L'Efficience** du projet PRCA-PC est **satisfaisante**. En effet des synergies d'actions entre les différentes parties prenantes notamment l'ONPC, les Conseils régionaux, les populations et l'agence d'exécution (PNUD) ont fortement contribué à la réussite des interventions du projet. En outre, il y a eu une coordination systématique et holistique de l'ensemble des activités portant sur l'image des pompiers civils dans leurs régions respectives ; ce qui a d'ailleurs permis de mieux mutualiser les ressources. Par ailleurs, le mécanisme de mise en œuvre participatif adopté et le choix de l'agence d'exécution (le PNUD) pour sa connaissance de l'approche communautaire ont milité en faveur du succès de cette intervention. En revanche, le problème de compétences entre

Acteurs décentralisés (Mairies et Conseils Régionaux) sur certains dossiers, les disfonctionnements dans la passation des marchés au niveau de certains Conseils Régionaux causant parfois des retards dans l'exécution, ont influencé négativement l'atteinte de certains résultats.

Le projet soumis à l'évaluation est **cohérent** car il fait partie d'un éventail de projet de consolidation de la Paix exécuté par le PNUD et d'autres agences du Système des Nations Unies, et dont la gestion repose sur des expertises acquises, des approches novatrices testées et prouvées dans la conduite d'autres projets. Il a apporté une valeur ajoutée à la politique de renforcement de la protection civile et de la consolidation de la paix dans les différentes régions prônées par le gouvernement

Les questions **d'équité, genre et droits humains** ont suffisamment été prises en compte dans la conception de cette intervention. Car tous les groupes sociaux, particulièrement les hommes et les femmes, jeunes filles et garçons, autochtones, allogènes et allochtones, handicapés, ont également été impliqués dans la mise en œuvre du projet. Aussi, les services (secours, sécurité) offerts par les CSU sont-ils orientés vers toute la population sans distinction de sexe, de race, d'ethnie ni de religion. La formation aux gestes de premiers secours a impliqué les jeunes, les femmes et les hommes, les associations, les autorités coutumières et administratives et les forces de sécurité

La **Durabilité** institutionnelle de cette intervention est **forte** mais la durabilité économique et financière reste **faible**. Les équipements et les formations reçu ont eu un effet positif sur la motivation des pompiers Civils et sur le regard des populations vis à vis de cette nouvelle corporation qui, au départ, suscitait beaucoup d'interrogations. Le cadre de travail hebdomadaire existant renforce la collaboration entre les FDS, les organisations de la société civile, les autorités administratives, religieuses et coutumières. Par ailleurs, la prise ne compte de certains chapitres essentiels dans le budget des conseil régionaux, en appui à l'ONPC tels que le carburant et la communication, constituent un gage fort de durabilité pour le projet. Dans les communautés, la préoccupation majeure qui demeure est le maillage des citoyens sauveteurs. Une politique d'élargissement des volontaires est à penser pour une protection civile de proximité.

Les recommandations sont :

- Renforcer les capacités opérationnelles et professionnalisme des CSU de façon ciblée ;
- Mettre en place un maillage territorial des citoyens sauveteurs ;
- Consolider les acquis du projet en renforçant les activités de rapprochement des populations et de confiance entre les populations et les pompiers civils ;
- Respecter les promesses tenues aux communautés villageoises de DAGROM et de FISANIKORO, en veillant à la purge des droits coutumiers et à l'achèvement des travaux de connexion du village de DAGROM au forage du CSU de DIVO;
- Procéder à une revue de la cartographie des CSU

## 5. Introduction

Le présent rapport d'évaluation couvre les stratégies, interventions et activités du projet de **Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC)** du bureau pays du PNUD mises en œuvre à travers l'ensemble des instruments de financement pertinents en République de Côte d'Ivoire durant la période Juillet 2018 a Août 2021.

Le projet dont il est question de l'évaluation, a démarré dans un contexte socio-politico-économique dominé des changements au niveau de la gouvernance locale des collectivités, des grèves à répétition des pompiers civils, et des casses perpétrées par des populations en colère contre les pompiers civils.

Financé à hauteur de 5 000 000 USD par le Gouvernement Japonais et le Fond des Nations Unies pour la consolidation de la Paix, il visait deux résultats majeurs à savoir :

- R1 : Les cinq Centres de Secours d'Urgence des localités d'Agboville, Divo, Séguéla, Boundiali et Guiglo offrent des services de protection civile de qualité.
- R 2 : Les communautés de localités ciblées et les pompiers civils collaborent pour une protection civile efficace

Cette évaluation, initiée par le bureau PNUD Côte d'Ivoire et conduite par **Dr COULIBALY Mamadou**, poursuit d'une part un objectif de redevabilité en évaluant l'atteinte des résultats de l'assistance du PNUD en Côte d'Ivoire, et d'autre part, un objectif de capitalisation en tirant des leçons pour améliorer les stratégies ultérieures du PNUD notamment dans le domaine de la protection civile dans le pays.

L'évaluation a débuté août 2021 par la rédaction d'un rapport initial. Après une réunion d'information, une phase d'étude documentaire, d'entretiens préliminaires et de préparation, une mission de terrain qui s'est déroulée du 20 août au 05 septembre 2021.

Par ailleurs, après trois années de mise en œuvre, il était pertinent de marquer un arrêt et de s'interroger sur le niveau de réalisations du projet afin d'envisager éventuellement une nouvelle orientation stratégique de l'approche d'appui au renforcement de capacités des CSU en prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire.

Les visites de sites ont été l'occasion de rencontrer des bénéficiaires directs du projet. Le rapport des résultats préliminaires de mission à la fin des visites de terrain a été partagé avec le groupe de référence pour échanger autour des premiers constats. Ces rapports ont permis de valider ou nuancer certaines analyses. Le rapport de l'évaluation du projet PRCA-PC a pris en considération toutes les remarques et commentaires de toutes les parties prenantes et fera l'objet d'une validation par le groupe de référence.

Le présent document synthétise un rapport technique comportant les réponses détaillées aux questions évaluatives. La structure du présent rapport s'articule autour de sept (7) chapitres principaux comme décrit dans les termes de référence.

## 6. Description de l'intervention

Le Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) a concerné cinq (05) de ses CSU (Agboville, Divo, Guiglo, Séguéla et Boundiali). Le projet a porté sur le renforcement des capacités des pompiers civils intégrés ex-nihilo à la Protection Civile et a permis d'autres parts à renforcer les capacités de cinq (05) centres de secours d'urgence pour les conformer aux normes de fonctionnalités optimales leur permettant d'assurer la gestion et la prise en charge des victimes des sinistres et catastrophes.

Le projet a démarré dans un contexte socio-politico-économique dominé des changements au niveau de la gouvernance locale des collectivités, des grèves à répétition des pompiers civils, et des casses perpétrées par des populations en colère contre les pompiers civils.

**Le** Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) **visait à renforcer les capacités opérationnelles de la protection civile en Côte d'Ivoire par la conjugaison d'actions de renforcement de capacités opérationnelles, institutionnelles et managériales de** l'ONPC **et de** cinq (05) **de ses** CSU. **Il a consisté à :**

- **renforcer les capacités des pompiers civils intégrés ex-nihilo à la Protection Civile,**
- **renforcer les capacités de cinq (05) centres de secours d'urgence pour les conformer aux normes de fonctionnalités optimales leur permettant d'assurer la gestion et la prise en charge des victimes des sinistres et catastrophes.**

Les principaux bénéficiaires des interventions du projet sont les cinq (05) de ses CSU des régions de l'Agneby-Tiassa, du Iôh-Djiboua, du Cavally, du Worodougou et de la Bagoué ainsi que les associations composant le Comité Civilo-Militaire
Les Bénéficiaires indirects sont les populations des Cinq régions et les départements avoisinants

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Matrice des parties prenantes

| ACTEURS | RÔLES | INFLUENCES |
|---|---|---|
| **PNUD** | Bureau pays en Côte d'Ivoire, acteur de mise en œuvre | Élevée |
| **COOPERATION JAPONAISE** | Partenaire financier de mise en œuvre | Élevée |
| **ONPC** | Partenaire Technique de mise en œuvre | Élevée |
| **PREFET DE REGION** | Première autorité régionale | Élevée |
| **CSU** | Site d'accueil et d'utilisation des équipements mise à disposition de la région | Élevée |
| **CONSEIL REGIONAL** | Partenaire de technique et financier de soutien au projet | Élevée |

| | | |
|---|---|---|
| **MAIRIE** | Partenaire de technique et financier de soutien au projet | Moyen |
| **COMITE CIVILO MILITAIRE** | Partenaire de technique de soutien au projet | Moyen |
| **VILAGE D'ACUEIL DES SITES** | Partenaire de technique de soutien au projet | Élevée |
| **POPULATION** | Bénéficiaire direct et indirect du projet | Moyen |

**Source** : synthèse élaborée par le Consultant à partir de documents projets et de constat de terrain

Deux résultats majeurs en termes d'objectifs sont à l'issu de ce projet, à savoir que :

- **Les cinq Centres de Secours d'Urgence des localités d'Agboville, Divo, Séguéla, Boundiali et Guiglo, bénéficiaires des activités de renforcement des capacités tant matérielles qu'opérationnelles offrent des services de qualité.**
  Cette **appréciation des services des pompiers civils** sera donnée par les populations elles-mêmes. Cela suppose que le projet dispose de données de référence et que le système de suivi a mesuré les progrès vers ce résultat.

- **Les communautés de localités ciblées et les pompiers civils collaborent pour une protection civile efficace**
  Les activités qui ont été menées pour aboutir à ce changement feront l'objet d'attention qui est censée mettre en lumière **la contribution des populations (hommes, femmes et particulièrement les jeunes) dans la gestion des opérations de secours et d'assistance**.

Il a été réalisé une analyse du projet en expliquant les liens de cause à effet entre les activités, les réalisations, les résultats et les éventuelles perspectives de changements en vue de valider ou non la performance de l'initiative, les facteurs déterminants et/ou freinant sa mise en œuvre et l'obtention de ses résultats, le rôle et le positionnement des différents acteurs du projet vers les résultats prévus, et les facteurs qui garantiront sa viabilité.

Pour ce faire nous avons :

- Analyser les résultats obtenus et les comparer avec ceux préalablement identifiés ;
- Analyser la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés ;
- Identifier les enseignements qui seront utiles au Système des Nations Unies (SNUD) et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine avec une attention particulière sur la façon dont le projet a pris en compte les femmes et les groupes vulnérables dans la gestion des activités.

## 7. Champs et Objectif de l'évaluation

Le Programme des Nations Unies pour le Développement en Côte d'Ivoire a avec l'Office National de la Protection civile mis en œuvre des activités du projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile. Le

projet a ciblé cinq zones d'intervention, soit **5 Centres de Secours d'Urgence durant les 30** que compte la Côte d'Ivoire. Le projet a **démarré en juillet 2018** et tire à sa fin. Ainsi, pour apprécier la transparence et rendre compte des activités réalisées au regard de celles prévues, une évaluation finale du projet est mandatée. Cet exercice analysera et documentera les éléments de performance du projet en comparant les résultats obtenus avec ceux préalablement identifiés ; la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés ;identifier les enseignements qui seront utiles au Système des Nations Unies (SNUD) et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine avec une attention particulière sur la façon dont le projet a pris en compte les femmes et les groupes vulnérables dans la gestion des activités.
Pour apprécier au mieux la performance du projet, l'évaluation s'est faite autour des critères de l'OCDE-CAD. Les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de cohérence, de durabilité y compris les questions transversales.
La pertinence démontrera l'adéquation entre les besoins des bénéficiaires de projet et appréciera la mesure dans laquelle ces besoins sont encore d'actualité. L'efficacité sera appréciée au regard du cadre de résultat, incluant les indicateurs prédéfinis. L'efficience permettra d'apprécier le rapports couts/efficacité et Couts/Avantages du projet. La cohérence interne et externe du projet établira la synergie d'actions avec d'autres projet du PNUD d'une part et les projets externes tels que celui mis en œuvre par l'Union Européenne. La durabilité s'attardera sur les facteurs de pérennisation des acquis du projet. La prise en compte du genre et des questions liées à la réduction des risques de catastrophe et au changement climatique seront examinées afin d'apprécier les contributions du projet à ces thématiques.

L'évaluation a accordé une attention sur la façon dont les pauvres, les populations autochtones, les personnes rencontrant des difficultés physiques, les femmes, les jeunes hommes et femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont bénéficié des travaux du PNUD. Aussi, l'exercice a fourni dans la mesure du possible les données factuelles traduisant la contribution du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet afin de justifier le marqueur de genre affecté au projet.

Pour traiter chaque question d'évaluation, l'information pertinente (qualitative ou quantitative) a été organisée par critère et pour chaque critère des indicateurs ont été développés. Chaque indicateur relevant de différents niveaux (intervention, sectoriel ou global) a été associé à une ou plusieurs sources d'information. Par ailleurs, l'évaluation a analysé en détail la conception du projet, sa stratégie, son reporting, son système de suivi-évaluation, la relation avec les partenaires et l'utilisation économique et optimale des ressources. Elle a abordé explicitement l'ancrage institutionnel et les mécanismes de coordination du projet et son fonctionnement. La Matrice d'évaluation est présentée en Annexe 3 de ce présent rapport.

# 8. Approche et Méthode d'évaluation

## 8.1 Approche

L'évaluation a reposé sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative. La partie quantitative a permis de documenter les résultats du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs (*centres de secours d'urgence*

*ciblés*) et indirects du projet. Cette partie de l'évaluation a pris le cadre de résultats du projet comme son point de départ. Les données nécessaires seront réunies pour renseigner les indicateurs contenus dans le cadre de résultats. L'examen du cadre de résultats implique d'avoir des données pour le suivi des indicateurs de produit et d'effet.

La partie qualitative complémentera la partie quantitative a visé à approfondir l'analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par les données quantitatives. Enfin, l'enquête qualitative aura pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d'entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s'exprimer librement.

### 8.2 Technique de collecte de données

L'évaluation s'est appuyée sur des méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs et sensibles au genre. Un planning de collecte de données a été établi de sorte à prévenir les parties prenantes qui font face à des urgences et faciliter les éventuels ajustements dans le chronogramme de collecte. L'analyse des données est triangulée par une approche des méthodes mixtes.

- **Examen documentaire de tous les documents pertinents** : Il s'est agi notamment de faire la revue et d'analyser : le document de projet, le cadre de résultats, les rapports annuels 2018, 2019, 2020 du projet, les plans de travail annuels 2018 à 2021, les TDRs et rapports des activités, les compte-rendu des réunions des comités techniques et de pilotage du projet, les rapports de suivi technique/financier, la stratégie nationale de réduction des risques et catastrophe, le CPD 2017-2020, le CPD 2021-205, le plan stratégique 2018-2021 du PNUD ainsi que les sites officiels du PNUD et de l'ONPC .
- **Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes** : avec le Ministère de l'intérieur et de la sécurité, l'ONPC, le GSPM, les autorités préfectorales, les collectivités, les forces de défense et de sécurité présentes dans les localités cibles, les partenaires financiers, et les représentants des organisations de la société civile des localités visées. Cette méthode comprend des **consultations** ainsi que des **interviews semi-structurés**, planifiés à l'aide de plans et guides dédiés. Les questions ont été **adaptées aux parties prenantes** et les données issues de ces réponses seront **comparées**. Pour ce faire, chaque entretien a été **associé à une série de sous-questions** appropriés aux interlocuteurs, pour permettre une **codification et analyse systématique**.
- **Discussions de groupes ou avec des informateurs clés, y compris des hommes et des femmes, des bénéficiaires et des groupes vulnérables**. Tous les entretiens ont été menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat en privilégiant les outils et dans le respect des mesures barrières (lavage des mains, distanciation sociale, port de cache-nez). Les discussions de groupes seront réalisées avec un noyau représentatif de personnes dans

des espaces ouverts ou des salles aérées. Les « focus groups » serviront à extraire **plus d'informations** à travers des discussions et un effet de groupe constructif. Sur la base des documents transmis, les focus groupes ciblent les citoyens sauveteurs, les membres des cellules civilo-militaire, les transporteurs, les femmes au marché et les jeunes. Les résultats seront analysés en fonction de la **composition du groupe** et de l'expérience des participants, deux facteurs susceptibles d'influencer les réponses. Différentes méthodes ont été utilisées en fonction de la taille du groupe et du contexte.

- **Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles**. L'évaluation est basée sur une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement le responsable de l'évaluation, la structure étatique impliquée (ONPC), les pompiers civils des 5 centres de secours d'urgence et les populations bénéficiaires. Les focus groupes ont été menés dans les différentes localités ciblées par le projet avec les femmes (principalement celles dans les marchés), les jeunes (hommes et femmes) et les transporteurs (en lien avec les accidents de la route).
- **Intégration de la composante genre et d'autres questions transversales :** Dans la mesure du possible, les données ont été collectées de manière qu'elles puissent mettre en relief la question du genre.

## 8.3 Stratégie d'échantillonnage

Pour le choix des parties prenantes et des groupes de bénéficiaires rencontrées, nous avons utilisé la méthode du choix raisonné et non aléatoire. En effet, toutes les parties prenantes et les groupes de bénéficiaires (le PNUD, l'ONPC, les Autorités Administratives, les Collectivités décentralisés, les Sapeurs-Pompiers Civiles, l'Organisation de la Société Civile, les Populations…) ont spécifiquement été désignées dans chaque groupe en collaboration avec le groupe de référence. Toutes les (5) cinq régions bénéficiaires ont fait l'objet d'une visite dans le cadre de la collecte de données.

## 8.4 Traitement et analyse

L'analyse veillera également à identifier quels ODD ont été effectivement ciblés par l'action, et si les principes du *« Leave No-One Behind »* et de l'Approche Basée sur les Droits Humains ont bien été pris en compte à toutes les étapes du cycle de projet (depuis l'identification et la formulation, jusqu'à la mise en œuvre et le suivi du projet).

- **<u>Les données quantitatives</u>**

En référence au document projet intégrant un cadre de résultats et des indicateurs, les données quantitatives à collecter auprès des informateurs sont celles liées : au nombre de CSU répondant aux normes de fonctionnalité optimales, au nombre d'équipes de maintenance, au nombre de CSU équipés d'ordinateurs et d'équipements de bureau, au nombre de formateurs hommes/femmes, au nombre de pompiers civils formés, au pourcentage de gestionnaire de pompiers ayant reçus, une formation complémentaire, à l'existence d'un SIG, à la création d'un CGIC, au nombre de réunions entre pompiers civils et populations, au pourcentage des hommes/femmes sensibilisés. Ces données

seront fournies par l'équipe projet, l'ONPC et les CSU bénéficiaires. D'autres données quantitatives en lien avec l'opérationnalité des CSU ont été collectées auprès de l'ONPC. De plus, la documentation fournie fait mention d'études de perception réalisées ; les conclusions alimenteront les données qualitatives. Un tri à plat des données (analyse descriptive et comparative) a été réalisé afin de mieux apprécier l'apport du projet à la cohésion sociale.

- **<u>Les données qualitatives</u>**

***a. L'analyse rapide***

L'analyse rapide repose sur la combinaison de l'analyse préliminaire des prises de notes durant les entretiens et des découvertes issues de la session de débriefing entre l'animateur et le preneur de notes. Le mode d'élaboration des découvertes repose sur la synthèse du discours des enquêtés provenant des prises de notes en fonction du type d'acteur articulant les différents guides. Sur la base des synthèses, on procède à une catégorisation et analyse de contenu des informations collectées.

***b. Transcription des fichiers audio***

Nous pourrions dans certains cas, enregistrer les échanges que nous aurons avec les différentes cibles. En pareille situation, la transcription des données s'impose. Cela va donc consister à écouter les fichiers audios des entretiens individuels et de groupes en les mettant sous version Word de manière intégrale. Cette activité de transcription respecte des normes précises. Parmi ces normes, quatre jouent un rôle central dans la structuration du travail de transcription. La première concerne l'identifiant à attribuer au fichier Word. Le deuxième est relatif au paramétrage Word du fichier. Le troisième consiste à rendre anonyme les personnes et les lieux cités dans l'entretien et qui sont susceptibles de permettre d'identifier les éléments énumérés. Enfin, la dernière norme se situe au niveau de l'identification des passages relatifs à la qualité de l'enregistrement.

Pour ce qui concerne les identifiants, il s'agit de nommer le fichier Word de la transcription avec l'identifiant du participant. Chaque identifiant est composé de quatre positions que sont : Identifiant de la ville, Numéro d'ordre du participant, Type d'entretien et enfin les initiales de l'enquêteur.

***c. Analyse approfondie***

Après le dépouillement des entretiens, l'analyse approfondie consiste à une démarche associée à l'analyse textuelle systématique des données. De façon précise, ces deux méthodes d'analyse de données permettent de mettre en évidence les dimensions structurelles et idéologiques des réalités évoquées par les participants. A côté de la mise en perspective de ces deux dimensions de la réalité, l'autre étape de l'analyse consiste à mettre en évidence les tendances pour présenter les situations particulières et de mettre en exergue les significations des signes et des symboles

### *d. Phase de synthèse*

La phase de synthèse aura pour objectif d'analyser les données et de présenter les preuves collectées au cours de la phase documentaire et de la phase de terrain, pour chacun des critères d'évaluation. Les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées sur le terrain auprès des partenaires et bénéficiaires seront confrontées les unes aux autres grâce à une **analyse systématique** permise par la matrice de **réponses détaillées aux questions d'évaluation** élaborée lors de la phase de démarrage. Les **conclusions et recommandations** tirées de cette analyse seront classifiées par niveau de priorité et degré de validité. Le consultant veillera à ce que leur évaluation soit objective et équilibrée, les affirmations détaillées et qu'elles reposent sur des preuves, et que les recommandations sont réalistes et clairement ciblées.

Les produits attendus au cours de cette phase et qui seront élaborés sont :

- **Le rapport provisoire** conformément aux livrables contenus dans les TDRs
- Le **rapport final** selon le canevas transmis les TdR - et ses annexes,

## 9. Les Constatations

À l'issue de la collecte des données qualitatives et quantitatives à travers les consultations des parties prenantes, des groupes de discussion, de la revue documentaire et des visites de terrains, il ressort les constatations suivantes selon les critères de l'évaluation. Les constats formulés sont les réponses aux questions de l'évaluation. Chaque paragraphe correspondant à un constat est numéroté et chaque conclusion préliminaire (placée dans un encadré coloré) indiquera clairement en référence les numéros correspondants de chaque paragraphe sur lesquels les conclusions préliminaires sont basées.

### 8.1 Analyse de la pertinence

**Constat 1 : Le projet PARC-PC s'inscrit dans les priorités nationales de renforcement de la sécurité nationale, de la cohésion sociale et de consolidation de la Paix, ainsi qu'aux produits et effets du programme pays, du Plan stratégique du PNUD et des ODD.**

1. Le Gouvernement, afin de consolider les progrès réalisés depuis 2012 en matière de cohésion sociale, a fait du renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance le premier axe de sa stratégie d'émergence. Au centre de ce processus se situent, entre autres, la consolidation de la cohésion sociale et de l'état de droit, mais aussi l'amélioration de l'efficacité des institutions nationales dans la préparation et la mise en œuvre de politiques publiques répondant aux attentes de tous les Ivoiriens *(Source : PND 2016-2020)* .

   D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités (Cadre Programmatique Unique (CPU) de l'ONU)

2. Aussi notons-nous que le projet répond de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays, car il s'est inscrit dans la dynamique du renforcement des capacités des différents acteurs, à pérenniser et consolider les acquis de la Côte d'Ivoire en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale après le départ de l'ONUCI dans cette visée de contribuer à la promotion de la paix et de la réconciliation, un accent particulier est mis sur les parties ouest du pays qui font partie des plus affectées par les conflits. (*Source : Prodoc-PACoP*)
3. La finalité recherchée par le programme à plus long terme est de contribuer au développement d'un État pacifique, inclusif et légitime qui lutte contre la pauvreté et les inégalités, en œuvrant au renforcement des droits de l'Homme, conformément à la vision du Gouvernement d'*une Côte d'Ivoire rassemblée et unie, qui offre à son peuple des lendemains meilleurs ; une Côte d'Ivoire où les droits de tous les citoyens sont garantis par une justice équitable* ». À cette fin, le programme a retenu les domaines prioritaires d'intervention suivants : (i) la solidarité, la cohésion sociale et la réconciliation nationale ; (ii) l'état de droit, la justice et les droits de l'Homme ; (iii) la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre ; (iv) la sécurité communautaire.

**Constat 2 : Le projet a contribué à la théorie du changement de l'effet 2 du CPD relative aux institutions étatiques et non étatiques, mettant en œuvre des politiques publiques et des stratégies inclusives et durables qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale et réduisent les inégalités l'effet correspondant du programme Pays**

4. La théorie du changement du programme de pays stipule que pour améliorer la protection civile, la sécurité des populations et la cohésion sociale, trois changements devront être observés :
   - **les capacités des nouveaux pompiers civils intégrés ex-nihilo à la Protection Civile sont renforcés**
   - **Cinq (05) centres de secours d'urgence sont mis aux normes de fonctionnalités optimales leur permettant d'assurer la gestion et la prise en charge des risques courants et des catastrophes,**
   - **des activités de mobilisation communautaire et de relèvement socio- économique sont mises en œuvre pour assurer la proximité des populations avec les pompiers civils,**

5. Le projet s'inscrit dans la dynamique de la théorie du changement de la composante Gouvernance et Etat de Droit du CPD 2016-2020, au vu d'une part, de l'engagement du projet à former les populations sur les outils de prévention et de gestion des conflits et d'autre part, du nombre de personnes effectivement formées sur les thématiques des droits de l'homme, du genre, de la protection des enfants, de la prévention, de la gestion des conflits, des Droits Humains, de la résolution des conflits, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique.

## 8.2 Analyse de l'efficacité

### 8.2.1 Exposés des constats

L'efficacité du projet est vérifiée dans les faits par des témoignages des bénéficiaires finaux, et des constats de terrain que nous avons pu réaliser toutefois, les indicateurs de suivi des produits n'ont pas été monitorés de façon rigoureuse

**RESULTAT 1. Les cinq (05) centres de secours d'urgence (CSU) sont équipés et la prise en compte des risques actuels et des catastrophes avec professionnalisme.**

**Constat 4 : On note, au regard des équipements reçus et disponibles, que les Cinq (05) CSU visités, s'inscrivent dans la réponse aux normes de fonctionnalité optimales d'un centre de secours régional qu'ils ont été réhabilités et équipés en matériels essentiels pour répondre aux risques et catastrophes éventuels.**

2. Les locaux de cinq (05) centres de secours d'urgence sur cinq planifiés, ont été réhabilités. Soit un taux de réalisation de **100%**

3. Chacun des (05) CSU a été mis aux normes optimales de fonctionnalité à travers d'une part, l'aménagement d'espaces d'entrainement, d'essais, d'étude et de relaxation en leur sein et d'autre part, l'appui en (i) matériel de transmission et informatique (01 lot par CSU) (ii)équipements de protection individuelle et collective (01 lot par CSU) (iii) équipements de dortoirs et de restauration (01 lot par CSU) et (iv) équipements d'intervention et de mobilité (camion, voiture, ambulance, tricycles), (01 lot par CSU) . Cela Donne un taux de réalisation de **100%** en dehors

de la dotation en camion de type Fourgon pompe-Tonne. Car seuls trois CSU sur les Cinq ont été équipés en camions de ce type de véhicule. Ce sont les CSU de l'Agnéby-Tiassa, du Worodougou et de la Bagoué. Ceux du Loh-Djiboua et du Cavally restent en attente. Soit un taux de dotation en Fourgons pompe-Tonne de **60%.**

***Le lot comprend :***

- *Un camion incendie de type Fourgons pompe-Tonne,*
- *Une ambulance,*
- *Un pick-up de soutien acquis, livrés à l'ONPC ;*
- *Des équipements de protection individuel,*
- *Des équipements en matériels collectifs,*
- *Du matériel incendie,*
- *Du matériel de secourisme,*
- *Du matériel de bureau et accessoires informatiques, de literie et de ventilation,*
- *Des équipements des salles de loisirs,*
- *Des équipements de cuisine et de réfectoire, ont été mis à la disposition des CSU ciblés.*

4. Les 05 CSU ont été dotés en ordinateurs et équipements de bureau. Chaque CSU dispose d'un Kit Complet d'ordinateur et d'équipement de Bureau (Bureau, Fauteuil, Chaise visiteurs et Placards) ; soit un taux de réalisation de **100%**

5. Pour la maintenance des équipements dédiés aux cinq CSU, 26 pompiers-civils (0 femmes) ont eu leurs capacités renforcées pour l'entretien des équipements de protection tant collectifs qu'individuels et assurer la maintenance de premier niveau des engins. Chaque CSU dispose en son sein une équipe de maintenance de 05 agents. Soit un taux de réalisation de **100%**.

6. Cependant, la mission a noté que les bâtiments des CSU, livrés connaissent des malfaçons et une dégradation accélérée. Les capacités de maintenance des équipes ne permettent pas de réparer les pannes mécaniques des véhicules. Il a été observé le stationnement prolongé des ambulances acquis et mis à la disposition des CSU visités. Les mesures sont prises par la direction de l'ONPC pour leur réparation avec des délais relativement longs. Ce qui impacte négativement sur la capacité de réponse des pompiers-civils dans la prise en charge des victimes.

7. Les conseils régionaux, surtout celui du Cavally qui semblait avoir pris de l'avance sur tous les autres, est à la clôture du projet, la dernière dans l'opérationnalisation des CSU. Les pompiers sont toujours sous des manguiers dans les jardins de la sous-préfecture de Guiglo. Les difficultés au niveau de ce CSU sont :
    - La non prise en compte de toute la superficie de la cour de la caserne dans le cadre du dallage et de la pause et pavé par le cahier de charge du marché
    - La dégradation des infrastructures existantes (portes rongées par les termites,
    - Le non-crépissage de certaines façades causant des infiltrations d'eau dans les murs avec persistance de l'humidité ;
    - Absence d'une aire de jeux, d'anti-vols et de caniveau derrière le bâtiment de la remise, ce qui fragilise le mur de la caserne

- Les travaux d'électrification ont été réalisées la nuit avec pour conséquence une inclinaison criardes de la quasi-totalité des poteaux électriques
- Les fosses septiques sont remplies d'eau avant la livraison de la caserne.
- La Faible puissance de l'émetteur de la radio locale
- Le non-respect des engagements et des délais par le prestataire

**Constat 5 Le professionnalisme et la valeur du travail du pompier civil sont renforcés**

8. 226 formés en incendie dont 19 femmes (8,4%) sur une cible de 250 ont été formés in- situ aux techniques de lutte contre l'incendie, en secourisme et en prévention, soit un taux de réalisation 90%. L'écart est dû au fait que les effectifs des pompiers civils des 05 CSU ciblés font un total de 226 pompiers civils ; l'effectif de certains de ces CSU n'atteignant pas 50 pompiers civils. Leurs capacités ont été aussi renforcée en Droit international Humanitaire, en Genre et en Règlement Opérationnel pour des prestations de qualité.
9. Le projet a initié le concept de : « Citoyen Sauveteur » et mis en œuvre avec 322 citoyens sauveteurs formés dont 40% de femmes dans les cinq régions cibles du projet. Ce concept a contribué à impliquer les communautés dans la prise en charge des victimes lors des accidents de la route et à prévenir les risques domestiques.
10. Les pompiers civils réalisent leurs missions avec abnégation. Ils interviennent promptement au cas où le taux de mortalité des victimes d'accident de moto serait quasi nul car les blessés sont pris en charge systématiquement. Cette efficacité des pompiers civils dû à leur formation, a facilité leur rapprochement avec les populations qui affirment ne plus pouvoir vivre sans la présence des pompiers civils.
11. Selon un chef de CSU, 80% des alertes données en cas de sinistre sont exécutées correctement. Ce qui permet aux pompiers d'avoir les informations utiles afin de réagir promptement et efficacement (selon les témoignages de la police, la gendarmerie et le Conseil Régional). A Guiglo, les pompiers civils ont dupliqué la formation à 10 agents d'une station-service et à 10 vendeurs de gaz. Cependant, les volontaires formés et rencontrés au cours de la mission reconnaissent qu'elles manquent de précision dans l'exécution des gestes (Position Latérale de Sécurité, Réanimation Cardio-Pulmonaire) et qu'un mécanisme de recyclage s'impose.
12. Selon l'enquête de perception réalisée, il ressort que 83% des personnes interviewées estiment que les pompiers civils répondent aux attentes des populations

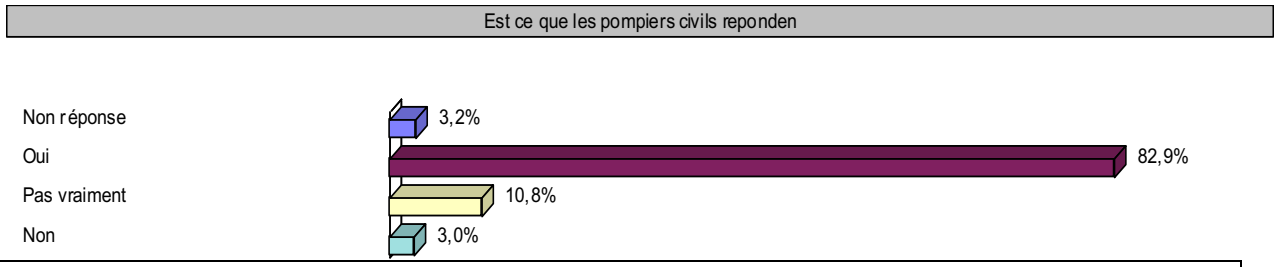


**Constat 6 La capacité de l'Office national de la protection civile (ONPC) à diriger et de coordonner la protection civile n'a pas bénéficier de la contribution du projet.**

13. Le projet dans sa conception a prévu qu'en complément de l'initiative de l'UE, il soit renforcé les capacités du Centre Interministériel de Gestion des Crises (CGIC) pour optimiser les capacités d'intervention en matière de gestion des crises et catastrophes. Ainsi, il était prévu la formation des agents et cadres animant ce centre afin d'assurer une veille 24h/24, des échanges d'informations et d'expériences entre les échelons nationaux et locaux (*Voir ProDoc, p.10*)
14. La revue documentaire des différents rapports et les consultations faites n'ont pas permis d'avoir de preuves de réalisation de cet important appui. Il s'est avéré que l'ONPC a souhaité que le CGIC soit opérationnel d'abord dans les locaux de l'ONPC en construction. Le nouveau site,

n'ayant pas été livré, le CGIC n'a pas été installé. De plus, les arrêtés d'application ne sont pas encore effectifs

**RESULTAT 2 : Des activités connexes de mobilisation et de rétablissement communautaires sont mises en œuvre pour assurer la proximité avec les populations (impliquant les femmes et les jeunes) qui comprennent l'utilité des pompiers civils et les risques de catastrophes dans les zones cibles**

**Constat 7 : La stratégie d'information, sensibilisation et mobilisation des populations pour la prévention des risques empreints d'une stratégie de communication et de relèvement socio-économique soutenue, est un succès.**

15. Une rencontre hebdomadaire ou mensuelle comprenant les Pompiers Civiles et l'ensemble des acteurs locaux se tient dans chacune des régions cibles. Les cellules civilo-militaires y prennent part et jouent pleinement leur rôle de distilleur d'information au sein de la population. C'est largement au-dessus de la moyenne d'une réunion tous les deux mois, fixés comme objectif.

16. La sensibilisation des populations des localités cibles du projet de renforcement des capacités pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire a comblé le besoin d'apprentissage des populations. Elles ont appris les gestes de premiers secours qu'elles essayent de pratiquer à chaque fois qu'elles en ont l'occasion. Les messages clés ont été bien perçu et les différentes couches de la population ont été touchées (environ 80% à l'échelle communal). Les populations ont ainsi découvert les pompiers civils dans leurs missions. Cependant, on note la nécessité d'établir un cadre permanent d'échanges entre les pompiers civils et la population afin de toucher le maximum de personnes sans en laisser certains. Plusieurs personnes ne connaissent pas les gestes de premiers secours comme le montre le graphique issu de l'enquête de perception.

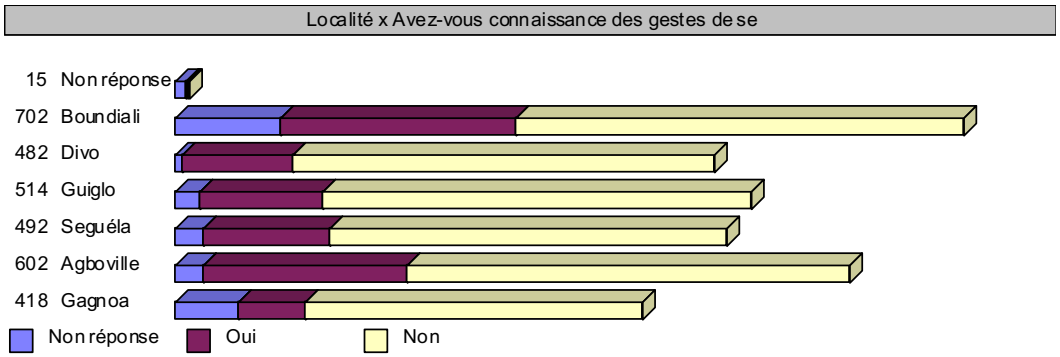


*Figure 1: Enquête de perception*

17. Les populations des zones d'interventions connaissent bien le rôle et les missions des pompiers civils

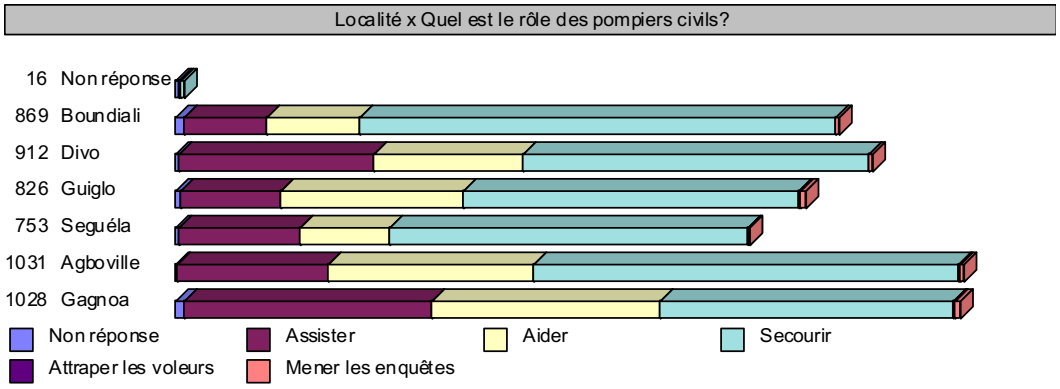


18. L'enquête a montré que les populations ont de plus en plus recours aux pompiers civils lors de la survenance de risques courants

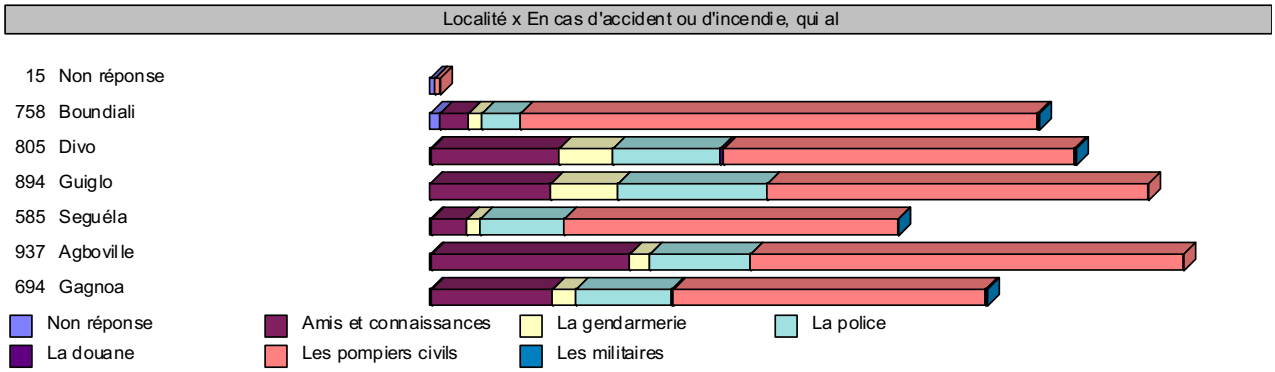


19. Il était prévu 08 initiatives autour des CSU sur les activités collectives et communautaires génératrices de revenus à savoir (commerce, agriculture, transport, groupement d'intérêt économique, élevage, coiffure, etc.) et sur les activités de cohésion sociale.

20. Les consultations avec les équipes projet, corroborées par les communautés ont permis de comprendre que les initiatives économiques individuelles n'ont pas été approuvées par les populations. Lors des diagnostics communautaires, elles ont opté pour des infrastructures socio-éducatives qui devaient profiter aux pompiers civils et aux populations. C'est ainsi que des ouvrages tels que les aires de jeux, des châteaux d'eau ont été construits ou réhabilités.

21. Les forages et les châteaux d'eau prévus dans le cadre du projet ont été construits et mis à la disposition des bénéficiaires. Il s'agit des CSU et des populations ayant offert un site pour abriter lesdits CSU. Le forage du CSU de la région du Worodougou profite aux populations du village de Fisanigoro.

***Photo :*** Château d'eau et image des échanges avec les populations de Fisanigoro

22. Celui du CSU du Loh-Djiboua, n'a pas tenu les promesses faites aux populations du village de Dagrom. La canalisation prévue pour 800m ne s'est arrêtée qu'à peine à 200m, privant ainsi les villageois et leur centre de santé d'eau potable jusqu'à présent.

***Photo :*** *Château du forage du CSU de Divo construit sur les terres du village de Dagrom*

23. Deux points d'eau ont été construits à Boundiali. L'un au CSU et l'autre au foyer des jeunes de la ville.

***Photo : Château et tête de robinet extérieur du forage installé foyer des jeunes de Boundiali***

24. Toutefois la commune de Boundiali, chef-lieu de la région de la Bagoué a réussi à insérer économiquement les femmes des pompiers civils. En effet, les épouses de pompiers civiles ont créé une amicale de solidarité féminine qui a pour vocation d'épanouir, soutenir les activités Génératrices de revenus des membres. Cette amicale a bénéficié du soutien du conseil régional pour l'organisation des journées de la femme à Boundiali. Selon les propos de son Directeur Adjoint de l'Administration, le Conseil Régional serait en train de mettre en place un plan de soutien à l'accès aux crédits pour les membres et sympathisant de cette amicale.

25. Le tableau suivant donne le niveau d'atteinte des produits du projet suivants les indicateurs retenus

| Indicateurs | Référence | Cible | Cible atteinte | % de réalisation |
|---|---|---|---|---|
| **Résultat du projet : Les populations sont protégées contre les risques quotidiens** | | | | |
| **Produit 1 : Les cinq centres de secours d'urgence (CSU) sont équipés et opérationnels** | | | | **107%** |
| 1.1. Nombre de CSU répondants aux normes et fonctionnalités optimales d'un centre de secours régional | 0 | 5 | **5** | 100% |
| 1.2. Nombre d'équipes de maintenance pour l'infrastructure et l'équipement, répondant aux normes optimales de fonctionnalité et d'exploitation | 0 | 5 | **6** | 120% |
| 1.3. Nombre de CSU équipés d'ordinateurs et d'équipements de bureau | 0 | 5 | **5** | 100% |
| **Produit 2 : Le professionnalisme et la valeur du travail du pompier civil sont renforcés à travers une formation initiale continue** | | | | |
| 2.1.a. Nombre de formateurs et d'animateurs hommes formés | | 5 | **15** | 300% |
| 2.1.b. Nombre de formateurs et d'animateurs femmes formées | | | **2** | |
| 2.2.a Nombre de pompiers civils hommes ayant reçu une formation avancée | 0 | 250 | **207** | 83% |
| 2.2.b Nombre de pompiers civils femmes ayant reçu une formation avancée | | | **19** | |
| 2.3. Pourcentage des gestionnaires de pompiers civils ayant reçu une formation supplémentaire | 0% | 100% | **100%** | |
| **Produit 3 : l'Office National de la Protection Civile (ONPC) a la capacité de diriger et de coordonner la protection civile** | | | | |
| 3.1. Existence d'un système d'information géographique | 0 | 1 | **0** | |
| 3.2. Etat du Centre de gestion interministériel des crises (CGIC) | | CGIC équipé et fonctionnel | **0** | |
| **Résultat 2: Des activités connexes de mobilisation et de rétablissement communautaire sont mises en œuvre pour assurer la proximité avec les populations (impliquant les jeunes et les femmes) qui comprennent l'utilité des pompiers civils et les risques de catastrophes dans les zones cibles** | | | | |
| **Produit 4: Les populations sont informées, sensibilisées, et mobilisées pour la prévention des risques par des actions soutenues de communication et de relèvement socio-économique** | | | | |
| 4.1. Nombre de réunions conjointes entre pompiers et populations | 0 | 18 | **26** | **144%** |
| 4.2. Pourcentage des personnes sensibilisées sur la prévention des risques communs | 0% | 60% | **80%** | **133%** |
| 4.3. Nombre d'activités socio-économiques financées au bénéfice des femmes et des hommes | 0 | 40 | **6** | **15%** |

### 8.2.2 Changement observables au titre du projet

26. Les activités qui ont été menées pour aboutir à ce changement feront l'objet d'attentions qui sont censées mettre en lumière l'assistance reçue par les populations (hommes, femmes et les jeunes) dans la gestion des opérations de secours et d'assistance et la prévention des crises pour la cohésion. Les résultats suivants ont été obtenus

## CHANGEMENTS OBSERVABLES AU TITRE DU RÉSULTAT 1 :

***« Les Centres de Secours d'Urgence des localités d'Agboville, Divo, Séguéla, Boundiali et Guiglo, bénéficiaires des activités de renforcement des capacités tant matérielles qu'opérationnelles offrent-ils véritablement des services de qualité ? »***

**Constat 8 : Avec l'équipement reçu, les CSU des 5 régions sont davantage opérationnels. Les pompiers civils sont devenus assez mobiles. Ils parviennent plus que jamais à contenir les sinistres et les accidents dont le nombre reste variable d'une zone à l'autre et selon les périodes de l'année.**

27. La fiche technique ci-dessous illustre bien ce constat. (Voir Fiche illustrative)

| | Seguéla | | | | Agboville | | | | Divo | | | | Guiglo | | | | Boundiali | | | | Total | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Risques | 2018 | 2019 | 2020 | Variation | 2018 | 2019 | 2020 | Variation | 2018 | 2019 | 2020 | Variation | 2018 | 2019 | 2020 | Variation | 2018 | 2019 | 2020 | Variation | 2018 | 2019 | 2020 | Variation |
| Accidents de circulation | 107 | 214 | 264 | 146,73% | 129 | 224 | 320 | 148,06% | 280 | 450 | 651 | 132,50% | 49 | 273 | 308 | 528,57% | 38 | 92 | 131 | 244,74% | 603 | 1253 | 1674 | 177,61% |
| Incendie | 20 | 51 | 28 | 40,00% | 38 | 43 | 30 | -21,05% | 25 | 44 | 40 | 60,00% | 7 | 21 | 42 | 500,00% | 18 | 30 | 16 | -11,11% | 108 | 189 | 156 | 44,44% |
| Assistance à personnes | 49 | 153 | 89 | 81,63% | 231 | 414 | 980 | 324,24% | 77 | 138 | 350 | 354,55% | 154 | 68 | 220 | 42,86% | 10 | 33 | 32 | 220,00% | 521 | 806 | 1671 | 220,73% |
| Opérations diverses | 25 | 69 | 30 | 20,00% | 67 | 30 | 37 | -44,78% | 12 | 39 | 14 | 16,67% | 1 | 15 | 35 | 3400,00% | 6 | 24 | 7 | 16,67% | 111 | 177 | 123 | 10,81% |
| Total Interventions | 201 | 487 | 411 | 104,48% | 465 | 711 | 1367 | 193,98% | 394 | 671 | 1055 | 167,77% | 211 | 377 | 605 | 186,73% | 72 | 179 | 186 | 158,33% | 1343 | 2425 | 3624 | 169,84% |

28. Les 226 pompiers civils des cinq régions cibles réalisent leurs missions avec professionnalisme. Ils interviennent promptement lorsqu'ils sont alertés à telle enseigne que le taux de mortalité des victimes d'accident de moto est quasi nul car les blessés sont pris en charge dès la survenance des accidents (*témoignage du Directeur Général de l'Administration du Conseil Régional du Cavally*). Les pompiers civils luttent contre les feux urbains et assistent les populations dans la prévention et la lutte contre les feux de brousse. Dans la région du Worodougou, aucun cas de campement brulé n'a été signalé en 2020 contre neuf cas en 2019. On note une augmentation considérable du **nombre d'interventions** réalisées qui sont passées de **1343 à 3624** soit une progression de 169%. **Cela montre que les pompiers civils sont de plus en plus sollicités par les populations et que leurs missions sont connues d'elles.** Cette efficacité des pompiers civils reconnue par les populations des régions de l'Agnéby-Tiassa, du Lôh-Djiboua, du Cavally, du Worodougou et de la Bagoué est due à la formation, a facilité leur rapprochement avec les populations qui affirment ne plus pouvoir vivre sans la présence des pompiers

**Constat 9 : On note une volonté de revoir le mode contractualisation des marchés.**

29. Certains marchés passé dans le cadre de ce projet n'ont pas été à la hauteur des attentes. Cela part du non-respect des engagements, au retard dans les délais de livraison, en passant par des

erreurs techniques dans la réalisation (insuffisance des études techniques du terrain, matériaux peu résistants avec parfois le non-respect des dosages requis, etc.) On peut constater cela sur les images. À la suite de ces constats, les services Techniques en charge du suivi des travaux impliqués dans les réalisations des infrastructures, reconnaissent leurs faiblesses et promettent d'être davantage attentifs et rigoureux.

***Mur d'un bâtiment fendillé au CSU de Boundiali***

***Photo x : Pavés affaissés sous le poids des véhicules CSU de Boundiali***

***Photo : Aire de jeu fissuré rendant le terrain impraticable après chaque pluie CSU de Boundiali***

## CHANGEMENTS OBSERVABLES AU TITRE DU RÉSULTAT 2 :

***« Les communautés de localités ciblées et les pompiers civils collaborent-elles pour une protection civile efficace ?»***

**Constat 10: les prémisses d'une coexistence pacifique durable entre les Pompiers civils et les Populations et entre les populations elles-mêmes sont visibles**

30. Il existe une bonne collaboration entre les CSU et les CCM qui sensibilisent les populations aux méthodes rapides pour joindre le CSU et en collaboration avec les FDS. Cela a permis de saisir plusieurs braqueurs et de sauver des biens et des vies *(Témoignage lu conseil régional du Lôh-Djiboua).*

31. Les Campagnes de sensibilisation sur le thème « citoyen sauveteur » a fortement influencé et amélioré le niveau de compréhension des certains textes méconnus (dispositions légales pour abattre un arbre) et gestes primaires de sécurité des populations.

32. Deux familles du quartier Konankro de Divo ont été sauvées d'une explosion de bouteille de GAZ grâce à la formation reçue sur le thème un citoyen un sauveteur : (Témoignage de la Cellule Civilo-Militaire)

33. La communion entre les populations et les pompiers militaires est réelle au point que certaines aires de jeux construits dans le cadre du projet, sont devenus des lieux de rassemblement de la jeunesse et des femmes. Le terrain de football est un lieu de rassemblement entre les populations et les CSU (les autorités y jouent). Aussi notons-nous qu'un évènement célébrant la femme et soutenu par le conseil régional et quelques associations de femmes venues d'ailleurs a été organisée au CSU en 2021pour le bonheur des populations (*Témoignages d'un responsable de CSU et d'un administrateur du Conseil Régional)*

**Constat 11 : Le mur de méfiance est brisé. Mais le sous équipement pourrait être une source de désaveux des populations à l'endroit des pompiers civils.**

34. Il y a une unanimité autour de la présence des Sapeurs-Pompiers Civiles dans toutes les régions abritant des CSU. Ils sont malgré tout, prompts et au contact de la population. Mais le regard de la population change négativement lorsque les incendies surviennent : Car comment comprendre que les pompiers sensés déployer les grands moyens, puissent intervenir avec les seaux d'eau au même titre que les populations elles-mêmes. Le sous équipement (absence de camion incendie dans certaines régions) pourrait porter un coup dur à la dynamique de collaboration créée entre ces Sapeurs-Pompiers Civiles et les populations. (Témoignage du Préfet de région)

### 8.3 Analyse de l'efficience

**Constat 12: La structure de gestion du projet a combiné les expertises des partenaires nationaux avec celles du système des Nations Unies pour livrer les résultats**

35. Le gouvernement à travers l'ONPC, les conseils régionaux et le GSPM, le PNUD, le Fonds de consolidation de la Paix et l'Ambassade du Japon ont dans un partenariat inclusif pour répondre aux défis de la protection civile en Côte d'Ivoire. Ce partenariat construit sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs qui placent les populations au centre d'une protection civile dont elles sont actrices (ODD 17).
36. L'ONPC a construit les CSU de Divo et de Boundiali, les Conseils Régionaux du Cavally, de l'Agnéby-Tiassa et du Worodougou ont construits les leurs, sur leurs budgets respectifs. Le Fonds de Consolidation de la Paix, dans l'optique de consolider les acquis du DDR a appuyé les formations de spécialité et les campagnes de sensibilisation, le PNUD à partir de ses ressources propres a fait une dotation supplémentaire en matériels roulants et l'Ambassade du Japon, grand contributeur a permis de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des CSU.

37. Le comité de pilotage conjoint a assuré la supervision, examiné et approuvé les rapports financiers consolidés. La coordination du projet a ainsi présenté les résultats intermédiaires du projet au comité de pilotage co-présidé par le PNUD et l'ONPC. Les rapports mandataires périodiques ont été transmis dans les délais aux partenaires.

**Constat 13 : La stratégie de mise en œuvre du projet a fait l'objet de revue permanente sur la base des leçons tirées de l'expérience du projet Union Européenne**

38. Sur la base des consultations avec l'équipe projet, la mission note que le projet a établit une synergie avec les experts en charge de réaliser le projet d'appui à la protection civile financé par l'UE à hauteur de 10 millions d'euros afin de prendre des options sur les équipements et les engins à acquérir dans le cadre du projet. La liste des équipements fourni par l'ONPC a été sur la base de ce que le projet UE devait faire sur les sites visés.
39. Les stratégies et approches utilisées dans le cadre de la formation des pompiers civils en secours et en incendie ont privilégié les sessions in-situ au lieu de les délocaliser en Abidjan. Cela a permis de tenir les budgets et d'obtenir des résultats pédagogiques probants, mais surtout de faire découvrir aux populations les capacités d'actions des pompiers civils de leurs localités respectives.

**Constat 14: Toutes les activités du projet n'ont pas toujours été livrées dans le respect des délais**

40. Le CSU de GUIGLO n'est pas achevé. Les pompiers civils de cette localité n'ont toujours pas intégré leur caserne. Ils sont toujours dans les locaux de la Sous-préfecture sous un manguier comme aiment bien le dire les populations elles-mêmes. Ils y ont trouvé refuge dans un bureau avec les véhicules gar**és** sous des manguiers.
La piscine municipale de la ville n'est toujours pas opérationnelle. On note un désengagement totale des autorités communales car la piscine municipale réhabilitée par le projet pour le compte de la commune a été dépouillée de la quasi-totalité du matériel installé. (voir photos d'illustration)

Piscine remplie de boue

Accès à la piscine non surveillé

Douches dépourvues de miroirs

Caserne vide

Toilettes dépourvues de WC

**Constat 15: Les systèmes de S&E utilisés par le PNUD ont été plus ou moins conformes au dispositif décrit dans le document projet**

41. Des missions conjointes de suivi ont été conduites par les équipes du PNUD, de l'ONPC, et de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire. Les rapports de missions peuvent l'en attester
42. Le tableau suivant présente le rapport entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé

| N° | Actions de suivi-évaluation décrites dans le ProDoc | Actions de suivi-évaluation réalisées |
|---|---|---|
| 1. | Fiche projet mis à jour chaque 3 mois | 12 fiches projet produits |

| | | |
|---|---|---|
| 2. | Rapport d'avancement chaque 6 mois | 2 rapports d'avancement transmis à la mission |
| 3. | Mission conjointe des membres du comité technique | 1 comité de pilotage s'est tenu à Agboville suivi d'une visite des réalisations |
| 4. | Rapport technique et financier | 3 rapports annuels 2018, 2019, 2020 ont été produits |
| 5. | Comité Technique | 4 comités techniques |
| 6. | Comité de pilotage | 3 comités de pilotage |
| 7. | Deux évaluations (à mi-parcours et finale), ainsi que des exercices d'audits externes, seront réalisés. | Pas d'évaluation à mi-parcours<br>Evaluation finale en cours |
| 8. | Réalisation d'une tournée d'information et de sensibilisation dans tous les chefs-lieux | Tournée réalisée en mars 2019 (rapport disponible) |
| 9. | Mission pour le bilan de l'action | Mission de suivi réalisée sur les 5 sites du projet en 2021 |

43. Outre, les éléments présentés dans le tableau comparatif, la mission a noté avec satisfaction la présence d'un spécialiste en suivi-évaluation sur le projet. Les entretiens avec lui ont permis d'apprécier les outils déployés et l'exécution du plan de suivi-évaluation du projet. Sur la remarque de la non-réalisation d'une évaluation à mi-parcours, il nous a été expliqué que selon les directives du PNUD en matière d'évaluation, le projet ayant un budget de 5 millions de dollars, il ne pouvait pas faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours (cf. Guide de l'évaluation au sein du PNUD)

**Constat : Le projet est GEN 2, avec un effort de réalisation de la parité homme / femme dans la mise en œuvre des activités lorsque les conditions d'option étaient dévolues au projet.**

44. Le marqueur Genre du projet est 2. Cela voudrait dire selon le CAD (Fiche développée à cet effet) que le projet devrait soutenir des activités du type : aide aux femmes et aux filles à la connaissance de leurs droits, soutien aux associations masculines qui luttent contre la violence envers les femmes, projet de filet de sécurité sociale spécifiquement axé sur les femmes et les filles en tant que groupe particulièrement défavorisé de la société, renforcement des capacités du Ministère des finances et de la planification afin d'incorporer les objectifs d'égalité homme-femme dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ou autres stratégies comparables.
45. A l'examen du document projet, on s'aperçoit que les principales activités sont de **réhabiliter** et **équiper** 5 CSU, de **renforcer** le professionnalisme des pompiers civils, de **sensibiliser** les jeunes et les femmes et de mettre en œuvre des **activités socio-économiques** de relèvement.
46. La revue des rapports d'activités périodique, les observations directes faites et les témoignages issus des focus groupes font état de ce que le projet a réalisé des points d'eau dans 3 régions de sorte que les femmes et les filles bénéficient d'un accès sûr et facile aux installations.

## 8.4 Équité, Genre et Droits Humain

**Photo 5** : image d'un Comité Civilo-Militaire composé d'hommes, de femmes et de jeunes

**Constat 16 ; Les questions transversales (équité, genre et droits humains) ont suffisamment été prises en compte dans la conception de cette intervention.**

47. Tous les groupes sociaux, particulièrement hommes et femmes, jeunes filles et garçons, autochtones, allogènes et allochtones, handicapés, ont également été impliqués dans la mise en œuvre du projet par le PNUD et l'ONPC. En effet, les services (secours, sécurité) offerts par les CSU sont orientés vers toute la population sans distinction de sexe, de race, d'ethnie ni de religion.

48. En ce qui concerne la formation aux gestes de premiers secours, les jeunes, les femmes et les hommes, les associations, les autorités coutumières et administratives et les forces de sécurité ont été impliqués d'une part en qualité de personnes formées que de pairs formateurs pour la sensibilisation des communautés

## 8.5 Analyse de la cohérence

**Constat 17: Le projet soumis à l'évaluation fait partie d'un éventail de projet de consolidation de la Paix exécuté par le PNUD et d'autres agences du Système des Nations Unies, et dont la gestion repose sur des expertises acquises, des approches novatrices testées et prouvées dans la conduite d'autres projets.**

49. Le PNUD a dans son portefeuille, 7 projets financés par le fonds de consolidation de la Paix et réalisés dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire. Le projet a capitalisé sur les acquis des autres projets en utilisant les instruments développés en matière de cohésion sociale et de gestion des conflits.

50. Le PNUD a été la seule agence récipiendaire qui a conduit la mise en œuvre de ce projet financé par le PBF et la République du Japon. Cependant, le PNUD a établi une synergie et une complémentarité avec le projet UE, tant dans la conception que dans la mise en œuvre. Les Experts mandatés par l'UE ont participé aux différents comités techniques du projet et ont partagé leurs expériences. Il en a été de même lors des comités de pilotage du projet EU qui ont vu la participation du PNUD.

51. Il existe par ailleurs de nombreuses parties prenantes à ce projet qui, chacun en ce qui le concerne, a pris une part importante dans la réalisation de projet. Le Ministère de l'Intérieur et de l'Administration, l'ONPC, etc.

**Constat 18: le projet a apporté une valeur ajoutée à la politique de renforcement de la Sécurité Civile et de consolidation de la paix dans les différentes régions prônée par le gouvernement**

52. Toutes les Autorités Préfectorales, les Conseils Régionaux, les Cellules Civilo-Militaires, les chefs de CSU et Chefs de terres des différentes régions parcourues reconnaissent que la stratégie de mise en œuvre du projet a fait gagner les CSU en capacité d'intervention. Il a aussi contribué à changer positivement le regard des populations sur les Pompiers civils et de renforcer la confiance en eux. Le concept de citoyen sauveteur développé est un instrument de rapprochement et de cohésion sociale

53. Hormis quelques difficultés rencontrées dans la passation des marchés de construction, les conseils régionaux des différentes régions visitées, dans leur quasi-totalité, sont engagés et accompagner efficacement le projet dans sa mise en œuvre. Le projet a suscité chez eux, une envie d'accompagner les populations dans leur quête de sécurité. Leur niveau d'engagement est plus que jamais fort. (voir en encadré les réalisations financées par certains conseils régionaux)

**CONSEIL REGIONAL DE L'AGNEBY-TIASSA**

- ***Appui aux purges des droits coutumiers***
- ***Soutien à la dotation en carburant des CSU : 200 000 F /mois***

**CONSEIL REGIONAL DU LÔH-DJIBOUA**

- ***Purges des droits coutumiers : 5 500 000 FCFA***
- ***Electrification :17 000 000 FCFA sur 29 517 000 FCFA***
- ***Carburant : 200 000 F X 12= 4 800 000 FCFA***
- ***Postes de téléphone : 50 000 FCFA***

**APPORT DU CONSEIL REGIONAL DU CAVALLY**

- ***Terrain et purge des droits coutumiers 3 300 000 F***
- ***Construction des bâtiments de la caserne 120 000 000 F***
- ***Construction d'un château d'eau en cours : 18 000 000 F***
- ***Électrification 20 000 000F (le marché est en cours)***
- ***Voie d'accès et garage des camions (en construction) 20 000 000***
- ***Reboisement de sécurisation du site (3 ha)***
- ***Prise en charge du gardien***

**APPORT DU CONSEIL REGIONAL DU WORODOUGOU APPUYER PAR LA MAIRIE**

- ***Location d'un local pour héberger les 1ers Pompiers Civils***
- ***Construction d'une caserne 300 000 000 FCFA***
- ***Carburant (pris dans la dotation aux FDS)***
- ***Réparation des véhicules***
- ***Fournitures de bureau et Consommables informaiques***
- ***La mairie a offert le site***

**APPORT DU CONSEIL REGIONAL DE LA BAGOUE**

- ***Local (Face du lycée) mis à disposition du CSU***
- ***Construction et Électrification du CSU***
- ***Soutien au carburant des CSU***
- ***Les CSU accompagnent toutes les missions de terrain du Conseil Régional***
- ***Soutien aux perdiems des Pompiers Civils***

**Constat 19 : L'évaluation considère que la viabilité institutionnelle et sociale est forte.**

54. En effet, cette viabilité se traduit par l'engagement des collectivités décentralisés et de certaines autorités préfectorales. C'est le cas dans la région de l'Agnéby-Tiassa où les locaux de la Préfecture abrite le siège de la Cellule Civilo Militaire (CCM).

55. Au niveau social, l'enthousiasme des populations, vis à vis du projet est exprimé par l'engagement des femmes et des jeunes aux sein des CCM et l'appréciation faite par les populations toutes couches sociales confondues sont des indicateurs de durabilité du projet.

**Constat 20 : La stratégie de sortie du projet a été présenté au cours d'un atelier de lancement et validé par les acteurs. Elle repose sur l'appropriation du projet par l'ONPC**

56. Toutes les activités du projet (formations, acquisitions, réhabilitations, sensibilisation, …) ont été menées avec les experts de l'ONPC. La stratégie de mise en œuvre a mis en avant les équipes de l'ONPC dans la réalisation des différentes activités.
57. Les formations ont été exécutées par les formateurs et les animateurs de l'ONPC sous le regard d'un expert en protection civile recruté sur le projet. Les sensibilisations de masse et les prêts à diffuser ont été animés par les pompiers civils. L'ONPC a été l'acteur de mis en œuvre des activités du projet afin de garantir l'appropriation et les acquis du projet.
58. Toutefois, au regard des constructions jugées non conformes pour certaines régions (Loh Djiboua et Bagoue) et aussi des réponses reçues lors des rencontres consultatives et des discussions de groupe, l'on prend avec assez de réserves la capacité du projet à s'inscrire dans la durée et à demeurer longtemps un facteur de cohésion et de paix dans ces régions. Il est donc probable que sans accompagnement complémentaire en équipement et matériel pour la sécurité routière, les incendies (camion mixte), les inondations (zodiacs) et les formations et sans appui financier (frais d'entretien et réparation de véhicules), les acquis du projet risquent de disparaître.

**Constat 21 En revanche, l'évaluation note que la viabilité économique et financière est mitigée.**

59. Car l'appui et l'engagement des Conseils Régionaux et Mairies aux CSU ne sont pas les mêmes dans les cinq régions. Les Régions de la BAGOUE, du WORODOUGOU et du CAVALLY. Les collectivités font des efforts pour soutenir le fonctionnement des CSU, mais ces appuis sont fonctions de la disponibilité des ressources et surtout de l'appropriation régionale de la protection civile

## Conclusions

60. La présente évaluation qui fait partie du dispositif de suivi-évaluation mis en place par le PNUD a permis de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité et les effets induits par la mise en œuvre du projet PARC-PC ainsi que la prise en compte des droits humains, du genre et de l'équité. Les constats faits à l'issue de l'évaluation sommative dudit projet appellent un certain nombre de conclusions présentées selon chacun des critères d'évaluation retenus.

61. Le projet est en adéquation avec le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2009 – 2013) et le Plan National de Développement (2016-2020) de la Côte d'Ivoire. Il s'aligne aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et Objectifs de Développement Durable (ODD) et des priorités du Plan Stratégique du PNUD. Le projet est une réponse à des objectifs et défis réels majeurs à la réalisation des priorités nationales en matière de sécurité, de protection civile, de cohésion et de paix sociale. Il cadre avec le (pilier 2 de la vision 2040 du pays relatif à la Diversité culturelle (solidarité et participation à l'effort national, cohésion sociale et culture du dialogue, amour de la patrie). Il s'inscrit dans l'aspiration IV de l'agenda 2030 de l'UA qui prône une Afrique pacifique et sécurisée où la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées.

62. L'évaluation du PRCA-PC révèle que les interventions répondent effectivement aux besoins des communautés en matière de sécurité, de prévention des catastrophes et de cohésion sociale. Par ailleurs, l'évaluation conclut que la conception de l'approche communautaire en matière est pertinente et comprise par les acteurs du projet. **La pertinence du projet est jugée très satisfaisante**

63. **L'Efficacité** de cette intervention est **satisfaisante**. En effet, la mise en œuvre des activités du projet a permis d'atteindre des résultats significatifs en matière de sécurité, de prévention des catastrophes et de cohésion sociale. Le taux d'exécution physique est de 98% tandis que le taux d'exécution financière est situé à 96%. L'évaluation conclut que cinq (05) CSU construits dans les régions ciblées ont été aménagés et équipés au cours de la période de mise en œuvre du projet. Ce projet a d'une part, permis d'améliorer la capacité d'intervention des Pompiers Civils (PC), et d'autre part, permis d'améliorer le niveau de sécurité des populations et de renforcer la confiance entre celles et les communautés. Mieux, les communautés ont été soulagées par cette initiative qui rapproche ces anciens démobilisés des populations autrefois méfiantes. Au niveau du renforcement en gestes de premiers secours d'urgence, le projet a permis aux populations et plus particulièrement à certains jeunes et femmes d'être formés au sauvetage de vies en situation d'accident ou de sinistres provoqués par le feu dans leur environnement immédiat et de prendre des responsabilités dans leur communauté.

64. Les forces des stratégies de mise en œuvre se situent au niveau de la bonne conceptualisation de l'approche holistique des interventions sur les populations, le choix d'un paquet de services adéquats, la prise de conscience au niveau des communautés des Pompiers Civils et de la connaissance des premiers de secours en cas d'accident et enfin, la réhabilitation et/ou l'équipement des CSU. Les faiblesses, quant à elles, sont relatives à la décision d'équiper 3/5 des CSU qui n'ont pas permis de générer des résultats suffisants pour permettre de renforcer la confiance des populations, à une démotivation des pompiers civils qui réclament les uns, un profil de carrière et des primes, au faible niveau de renforcement des capacités des membres des Cellules Civilo-Militaires (CCM) ainsi qu'au système d'inspection des CSU qui semble inexistant.

65. **L'Efficience** du projet PRCA-PC est **satisfaisante**. En effet des synergies d'actions entre les différentes parties prenantes notamment l'ONPC, les Conseils régionaux, les populations et l'agence d'exécution (PNUD) ont fortement contribué à la réussite des interventions du projet. En outre, il y a eu une coordination systématique et holistique de l'ensemble des activités portant sur l'image des pompiers civils dans leurs régions respectives ; ce qui a d'ailleurs permis de mieux mutualiser les ressources. Par ailleurs, le mécanisme de mise en œuvre participatif adopté et le choix de l'agence d'exécution (le PNUD) pour sa connaissance de l'approche communautaire ont milité en faveur du succès de cette intervention. En revanche, le problème de compétences entre Acteurs décentralisés (Mairies et Conseils Régionaux) sur certains dossiers, les disfonctionnements dans la passation des marchés au niveau de certains Conseils Régionaux causant parfois des retards dans l'exécution, ont influencé négativement l'atteinte de certains résultats.

66. Le projet soumis à l'évaluation est **cohérent** car il fait partie d'un éventail de projet de consolidation de la Paix exécuté par le PNUD et d'autres agences du Système des Nations Unies, et dont la gestion repose sur des expertises acquises, des approches novatrices testées et prouvées dans la conduite d'autres projets. Il a apporté une valeur ajoutée à la politique de renforcement de la protection civile et de la consolidation de la paix dans les différentes régions prônées par le gouvernement

67. Les questions **d'équité, genre et droits humains** ont suffisamment été prises en compte dans la conception de cette intervention. Car tous les groupes sociaux, particulièrement les hommes et les femmes, jeunes filles et garçons, autochtones, allogènes et allochtones, handicapés, ont également été impliqués dans la mise en œuvre du projet. Aussi, les services (secours, sécurité) offerts par les CSU sont-ils orientés vers toute la population sans distinction de sexe, de race, d'ethnie ni de religion. La formation aux gestes de premiers secours ont impliqué les jeunes, les femmes et les hommes, les associations, les autorités coutumières et administratives et les forces de sécurité

68. La **Durabilité** institutionnelle de cette intervention est **forte** mais la durabilité économique et financière reste **faible**. Les équipements et les formations reçu ont eu un effet positif sur la motivation des pompiers Civils et sur le regard des populations vis à vis de cette nouvelle corporation qui, au départ, suscitait beaucoup d'interrogations. Le cadre de travail hebdomadaire existant renforce la collaboration entre les FDS, les organisations de la société civile, les autorités administratives, religieuses et coutumières. Par ailleurs, la prise ne compte de certains chapitres essentiels dans le budget des conseil régionaux, en appui à l'ONPC tels que le carburant et la communication, constituent un gage fort de durabilité pour le projet. Dans les communautés, la préoccupation majeure qui demeure est le maillage des citoyens sauveteurs. Une politique d'élargissement des volontaires est à penser pour une protection civile de proximité.

## Bonnes pratiques

On note en termes de bonnes pratiques que :

69. Le projet PARC-PC a utilisé une approche inclusive et participative aussi bien dans l'identification des besoins que dans la mise en œuvre. Cette implication des parties prenantes (PNUD, ONPC, autorités administratives, autorités coutumières, communautés locales, FDS) a contribué à garantir par endroit le succès des interventions et conduire aux changements observés.

70. Le projet a mis l'accent sur la participation inclusive des associations de femmes et des jeunes dans les formations destinées aux volontaires de premiers secours

71. Le projet a suscité un élan de solidarité au sein des CSU et des populations en général. La commune de Boundiali, chef-lieu de la région de la Bagoué contribué à l'autonomisation économique des femmes. En effet, les épouses de pompiers civiles ont créé une amicale de solidarité féminine (ouvertes aux autres femmes de la région) qui a pour vocation d'épanouir, soutenir les activités Génératrices de revenus des membres. Elle a même bénéficié du soutien du conseil régional pour l'organisation des journées de la femme à Boundiali.

72. Le projet a renforcé l'appui de certaines administrations décentralisée aux initiative des associations surtout de femmes. C'est le cas de la région de la Bagoué où le Conseil Régional serait en train de mettre en place un plan de soutien à l'accès aux crédits pour les membres et sympathisant de l'amicale des femmes des pompiers civils.

73. Le projet a démontré que les projets cofinancés par le Système des Nations Unies et le gouvernement d'un État ne sont pas source de conflits d'agenda tant cela est soutenu par une vision commune et un bon plan d'action (ODD 17)

## Leçons apprises

74. L'engagement de l'ONPC et des Acteurs des collectivités décentralisées suite à la décision de création des CSU constituent une véritable source de motivation des Pompiers civils et de régression des risques de décès liés aux accidents de la route ou aux incendies ;
75. La volonté d'asseoir une politique de développement régional basée sur le développement de l'entrepreneuriat locale est certes une bonne chose, mais, vouloir vaille que vaille attribuer les marchés aux fils de la région en dépit de tout, n'a pas été une bonne expérience dans l'exécution des marchés passés par certaines régions. Car cela a eu pour conséquence, des retards dans l'exécution, des parts du marché non réalisées, des travaux réalisés sans respect du cahier de charges ou ne respectant pas les normes de construction.
76. Le projet a mis en exergue la contribution de la protection civile dans le dispositif de cohésion sociale avec l'implication dans les secours des volontaires formés aux gestes de premiers secours.

## Recommandations /Stratégies ou mécanismes de pérennisation

**STRATEGIES EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DES CENTRES DE SECOURS D'URGENCE (CSU) ET LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES ACTUELS ET DES CATASTROPHES AVEC PROFESSIONNALISME.**

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 1 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Renforcer les capacités opérationnelles et professionnalisme des CSU de façon ciblée | • Gouvernement<br>• Ministère de la sécurité et de la protection Civile (MSPC) |
| **Description de la recommandation :**<br><br>Procéder à des renforcements de capacité ciblées en évitant de standardiser la distribution des kits au CSU car chaque région est typique en termes de survenance des catastrophes ou de sinistre. | • URGENT |

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 2 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Faire le plaidoyer la prise en charge complète des dépenses de fonctionnement hors salaires des CSU | • Agence du Système des Nations Unies<br>• Ministère de l'Intérieur et de l'Admiration du territoire (Conseil Régionaux, UVICOCI et ARDCI)<br>• Ministère de la sécurité et de la protection Civile (MSPC) |
| **Description de la recommandation** :<br>• Soutenir les dépenses de carburant, de réparation véhicules, d'entretien bâtiments, de restauration et | • TRES URGENT |

| | |
|---|---|
| de maintenance informatiques des CSU par le budget mis à la disposition des Conseils Régionaux par l'État | |

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 3 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Inscrire dans la durée les efforts de renforcement en infrastructures et équipements | • Agence du Système des Nations Unies/PNUD<br>• JAPON<br>• Conseils Régionaux<br>• l'ONPC |
| • Équiper les CSU du Loh Djiboua (DIVO) de de la région du Cavally (GUIGLO) en camions mixtes d'incendie et de décarcération des accidentés, car le sous équipement constitue un frein à l'efficacité de ces CSU et impacte négativement le regard de la population sur leur existence, surtout lorsqu'ils interviennent avec les seaux d'eaux pour éteindre les incendies au même titre que les populations.<br>• Achever les travaux restés en suspend dans les casernes (toilettes, aires de jeux, mâts d'entrainement) dans les CSU de Guiglo et de Boundiali) | • TRES URGENT |

## STRATEGIES EN MATIERE DE REALISATION D'ACTIVITES CONNEXES DE MOBILISATION ET DE RETABLISSEMENT COMMUNAUTAIRES POUR ASSURER LA PROXIMITE AVEC LES POPULATIONS (IMPLIQUANT LES FEMMES ET LES JEUNES) QUI COMPRENNENT L'UTILITE DES POMPIERS CIVILS ET LES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LES ZONES CIBLES

| RECOMMANDADATION D'ACTION STRATÉGIQUE 1 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Renforcer les capacités d'intervention opérationnelle de l'ONPC et des conseils régionaux pour l'appui aux activités des CSU et des Comités Civilo-Militaires | • Gouvernement<br>• Ministère de l'Intérieur et de la sécurité |
| **Description de la recommandation :**<br>• Doter les lignes du budgétaires de l'ONPC et des conseils régionaux d'un fonds spécial d'appui aux activités des CSU et des Cellules Civilo-Militaires<br>• Faire le rapprochement CSU et ARDCI en vue d'un accompagnement des activités d'intervention des Pompiers sur le terrain | • URGENT |

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 2 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Consolider les acquis du projet en renforçant les activités de rapprochement des populations et de confiance entre les populations et les pompiers civils | • Agences des Nations Unies<br>• Ministère de l'Intérieur et de la sécurité<br>• Préfets de Région |

| | |
|---|---|
| | • Ministère de l'Économie et des Finances. |
| **Description de la recommandation :**<br>• Organiser des activités qui pourraient favoriser le rapprochement des populations et assoir la confiance durables entre elles<br>• Contribuer à inscrire les acquis des comités de paix par l'octroi de moyens de communication pour les sensibilisations<br>• Soutenir la création et le renforcement de capacités d'un cadre d'échange et de suivi directes des activités des CSU par rapport aux financements reçus et aux réalisations. | URGENT |

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 2 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Respecter les promesses tenues aux communautés villageoises de DAGROM et de FISANIKORO | • Agences des Nations Unies<br>• Conseils régionaux<br>• Mairies |
| **Description de la recommandation :**<br>• Veiller à la purge des droits coutumiers pour les sites du CSU de Séguéla à FISANIKORO<br>• Achever les travaux de connexion du village de DAGROM au réseau de distribution d'eau à partir du forage du CSU de DIVO | URGENT |

| RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 3 | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE |
|---|---|
| Procéder à une revue de la cartographie des CSU | • Gouvernement<br>• ONPC |
| **Description de la recommandation :**<br>• Revoir la cartographie pour un meilleur maillage en terme de couverture et de rapidité d'intervention. Car il y'a des CSU dont la zone de couverture est vaste. Cela limite leur force d'intervention dans la prise en compte d' un plus grand nombre de populations en cas de sinistre et de catastrophe | • URGENT |

# Annexes

## 13.1 Termes de références

### INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date : 11/06/2021

**Pays : Côte d'Ivoire**

**Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E NATIONAL.E POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PREVENTION DES CATASTROPHES POUR L'AMELIORATION DE LA PROTECTION CIVILE EN COTE D'IVOIRE (PRCA-PC)**

**Numéro du projet : CIV 10-00107184 – Projet de Renforcement des capacités de prevention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire.**

**Durée du contrat/services (si applicable)** : L'évaluation se déroulera sur 30 jours ouvrés.

Les offres devront être soumises avec la mention :

**« Recrutement d'un.e consultant.e national.e pour l'évaluation finale du projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en cote d'ivoire (PRCA-PC)».**

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org **ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :**

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**
**Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio**
**01 BP 1747 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE**

**Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 30 Juin 2021 à 17h30 et comprendront :**

- **Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail**
- **Une proposition financière,**

**Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.**

**Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Expertise du consultant dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

1

## 13.2: Matrice d'évaluation

| Critère d'évaluation correspondant | Questions clés | Sources de données | Outils/ méthodes de collecte des données | Méthode d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|
| **Pertinence** | Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales, les produits et effets du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation<br>Analyse FFOM |
| **Efficacité** | Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et aux priorités de développement nationales ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Dans quelle mesure les produits du projet, explicités dans le document du projet, ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du projet ? Quelles sont les évidences pour ces constats ? Dans quelle mesure le projet a-t-il fait des progrès contre les indicateurs du Cadre des Résultats du projet ? | Document de projet<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| | Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens<br>Observations / visites terrains<br>Focus groups | Triangulation<br>Analyse statistique<br>Evaluation a plusieurs niveaux |
| **Efficience** | Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-telle permis d'obtenir les résultats attendus ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont-elles été efficientes et d'un bon rapport coût-efficacité ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à établir des partenariats dans la mise en œuvre et à transférer des | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | fonds aux partenaires de la société civile et comment ces fonds ont-ils été utilisés ? | Document de Programme<br>Consultation | | Analyse FFOM |
| | Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure les systèmes de suivi-évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à bien cibler les activités aux bénéficiaires spécifiques ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Evaluation a plusieurs niveaux Triangulation<br>Analyse FFOM |
| **Cohérence** | Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD ? Quelles ont été les synergies développées ? | Document de projet<br>Rapport programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation<br>Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| **Durabilité** | Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ? | Document de Programme<br>Consultation | | |
| | Les cadres légaux, les politiques, les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure les actions du PNUD représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Dans quelle mesure les interventions du PNUD disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Consultation | | |
| | Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Est-ce que le projet a réussi d'avoir les effets catalytiques et d'attirer des fonds additionnels aux thématiques et zones touchées par le projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| **Droits fondamentaux** | Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes, les jeunes hommes et femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| **Égalité des sexes** | Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |
| | Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Triangulation |
| | Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ? | Document de projet<br>Plan stratégique du PNUD<br>Document de Programme<br>Consultation | Revue documentaire<br>Entretiens | Analyse FFOM |

## 13.3: Guide d'entretien avec les informateurs

**FICHE D'INTERVIEW DU DIRECTEUR DES OPERATIONS PAYS**

**« Evaluation finale du Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC)»**

Dans le cadre de ses activités de soutien au développement des pays, PNUD Côte d'Ivoire en collaboration avec l'Office National de la Protection Civile a mis en œuvre un projet relatif au renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile. (PRC-PC)

-Le projet a démarré en juillet 2018 et s'achève au 30 septembre 2021 a ciblé cinq zones d'intervention, soit 5 Centres de Secours d'Urgence sur les 30 que compte la Côte d'Ivoire. (AGBOVILLE-DIVO-GUIGLO-SEGUELA -BOUNDIALI

Les premières informations tirées de la revue documentaire illustrent que le projet a :

- Renforcé les capacités opérationnelles de des Centres de Secours d'Urgence (CSU) à travers la mise à disposition de matériels de protection individuels, d'équipements et d'engins.
- Développé un concept de citoyen sauveteur dans les régions bénéficiaires.

Notre travail d'évaluateur consistera à:

- apprécier la transparence et rendre compte des activités réalisées au regard de celles prévues,
- analyser la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés ;
- identifier les enseignements qui seront utiles au PNUD, aux partenaires techniques et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine avec une attention particulière sur la façon dont le projet a pris en compte les femmes et les groupes vulnérables dans la gestion des activités.

Pour ce faire, nous allons &changer avec l'ensemble des parties prenantes (commanditaires, Gestionnaire, autorités administratives, bénéficiaires et populations).

En ce qui vous concerne en tant que représentant pays, nous voudrions savoir :

1. Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales, les produits et effets du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ?
2. Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?
3. Avez-vous des attentes particulières pour cette évaluation ?

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRES**

**Évaluation finale du Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC)**

1. Que savez-vous des objectifs du projet
2. Quelles ont été vos réalisations
3. Quel est votre niveau de satisfaction et celui des populations
4. Avez-vous bénéficié d'autres appuis extérieurs (Conseil régional, autorités préfectorales, autres partenaires technique et financier, …)
5. Aujourd'hui que nous sommes à la fin du projet, pensez-vous être capable de pérenniser les acquis du projet et de continuer à satisfaire les populations
6. Si non, quelles en sont les raisons ?
7. Si oui pourquoi et comment ?
8. Êtes-vous capables de vous prendre en charge
9. Si non de quel type d'appui souhaiteriez-vous bénéficier
10. Quelles leçons pouvons-nous titrer de ce projet ?
11. Quelles ont été les bonnes pratiques durant de projet ?
12. Avez-vous des Suggestions

# QUESTIONNAIRE DESTINÉ A L'ONPC

## CSU DE L'AGNEBY-TIASSA

| | ACTIONS | | ACTEURS | COÛTS | RESULTATS OBTENUS | FACTEURS DE SUCCÈS | DIFFICULTÉS | SUGGESTIONS | ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ A PERÉNISER LES ACQUIS DU PROJET |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PLANIFIÉES | REALISÉES | | | | | | | |
| CONSTRUCTION | | | | | | | | | |
| REHABILITATION | | | | | | | | | |
| EQUIPEMENT | | | | | | | | | |
| FORMATION | | | | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | | | | |

## CSU DU LOH-DJIBOUA

| | ACTIONS | | ACTEURS | COÛTS | RESULTATS OBTENUS | FACTEURS DE SUCCÈS | DIFFICULTÉS | SUGGESTIONS | ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ A PERÉNISER LES ACQUIS DU PROJET |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PLANIFIÉES | REALISÉES | | | | | | | |
| CONSTRUCTION | | | | | | | | | |
| REHABILITATION | | | | | | | | | |
| EQUIPEMENT | | | | | | | | | |
| FORMATION | | | | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | | | | |

## CSU DU CAVALLY

| | ACTIONS | | ACTEURS | COÛTS | RESULTATS OBTENUS | FACTEURS DE SUCCÈS | DIFFICULTÉS | SUGGESTIONS | ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ A PERÉNISER LES ACQUIS DU PROJET |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PLANIFIÉES | REALISÉES | | | | | | | |
| CONSTRUCTION | | | | | | | | | |
| REHABILITATION | | | | | | | | | |
| EQUIPEMENT | | | | | | | | | |
| FORMATION | | | | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | | | | |

## CSU DU WORODOUGOU

| | ACTIONS | | ACTEURS | COÛTS | RESULTATS OBTENUS | FACTEURS DE SUCCÈS | DIFFICULTÉS | SUGGESTIONS | ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ A PERÉNISER LES ACQUIS DU PROJET |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PLANIFIÉES | REALISÉES | | | | | | | |
| CONSTRUCTION | | | | | | | | | |
| REHABILITATION | | | | | | | | | |
| EQUIPEMENT | | | | | | | | | |
| FORMATION | | | | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | | | | |

## CSU DE LA BAGOUE

| | ACTIONS | | ACTEURS | COÛTS | RESULTATS OBTENUS | FACTEURS DE SUCCÈS | DIFFICULTÉS | SUGGESTIONS | ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ A PERÉNISER LES ACQUIS DU PROJET |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PLANIFIÉES | REALISÉES | | | | | | | |
| CONSTRUCTION | | | | | | | | | |
| REHABILITATION | | | | | | | | | |
| EQUIPEMENT | | | | | | | | | |
| FORMATION | | | | | | | | | |
| AUTRES | | | | | | | | | |

## 13.4: Cadre de Résultats

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Outcome du Programme National de Développement (PND) :** La sécurité et la protection des personnes et des biens sont assurées au niveau national | | | | | | |
| **Outcome du Cadre Programmatique Unique (CPU) de l'ONU :** D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités | | | | | | |
| **Titre du projet** : Projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire | | | | | | |
| **Résultat 1 : Les capacités des pompiers civils (hommes et femmes) et des cinq (05) Centres de Secours d'Urgence (CSU) sont renforcées et les pompiers civils assurent la gestion et la prise en compte des risques actuels et des catastrophes avec professionnalisme.** | | | | | | |
| **Résultats attendus** | **Indicateurs, Référence, cibles** | **Activités** | **Sous-activités** | **Responsables** | **Description du Budget** | **Montant Global du Budget (USD)** |
| **1. Les cinq (05) centres de secours d'urgence (CSU) sont équipés et opérationnels** | Indicateur 1 : nombre de CSU répondant aux normes de fonctionnalité optimales d'un centre de secours régional<br><br>Référence : 00<br><br>Cible : Cinq (05) CSU | Réhabilitation et équipement des 05 CSU en matériels essentiels pour répondre aux risques et catastrophes actuels | Soutenir la réhabilitation des locaux pour accueillir deux (02) centres de secours d'urgence et fournir des espaces d'entraînement, d'essais, d'étude et de relaxation pour cinq (05) CSU | PNUD/ONPC | Contrat avec des entreprises de construction pour la réhabilitation (01 lot par CSU) | 400 000 |
| | | | Equiper cinq (05) CSU selon les normes optimales de fonctionnalité | | Achat et / ou installation de matériel de transmission et informatique (01 lot par CSU) | 75 000 |
| | | | | | Achat d'équipements de protection individuelle et collective (01 lot par CSU) | 270 000 |
| | | | | | Achat d'équipements de dortoirs et de restauration (lot 01 par CSU) | 170 000 |
| | | | | | Achat d'équipement d'intervention et de mobilité (camion, voiture, ambulance, tricycles), (01 lot par CSU) | 1 200 000 |
| | Indicateur 2 : nombre d'équipes de maintenance pour l'infrastructure et l'équipement, répondant aux normes optimales de fonctionnalité et d'exploitation<br>Référence : 00<br>Cible : 05<br>Indicateur 3: Nombre de CSU équipés d'ordinateurs et | | Développer la capacité de maintenance technique au sein du service des pompiers civils | | Contrats avec des partenaires externes pour former les ressources humaines nationales en maintenance | 60 000 |
| | | | | | Achat d'équipements informatiques et de bureau (01 lot par CSU) | 100 000 |
| | d'équipements de bureau<br>Référence: 00<br>Cible: 05 | | | | | |
| **2. Le professionnalisme et la valeur du travail du pompier civil sont renforcés à travers une formation initiale et continue** | Indicateur 1 : Nombre de formateurs et d'animateurs formés désagrégés par sexe<br>Référence : 00<br>Cible : 05 formateurs et 20 animateurs | Renforcement des capacités de 250 pompiers civils des 05 CSU sur les méthodes d'intervention | Élaborer et Développer une stratégie de formations initiale et continue complète pour le service de pompiers civils | PNUD/ONPC | Consultants International et national pour l'appui au développement de curricula de la formation (02) | 40 000 |
| | Indicateur 2 : Nombre de pompiers civils ayant reçu une formation avancée désagrégés par sexe<br>Référence : 00<br>Cible : 250 (150 pour l'entraînement au tir et 100 pour le sauvetage sur route) | | Développer et mettre en place un programme de formation initiale complémentaire pour 250 agents | | Matériels et fournitures de formation (01 lot par CSU) | 30 000 |
| | Indicateur 3 : Pourcentage de gestionnaires de pompiers civils ayant reçu une formation supplémentaire<br>Référence : 0%<br>Cible : 100% | | Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation pour les gestionnaires de pompiers civils | | Ateliers de formation (hébergement, location de salles de restauration, etc.) | 75 000 |
| **3. L'Office national de la protection civile (ONPC), a la capacité de diriger et de coordonner la protection civile** | Indicateur 1 : Existence d'un système d'information géographique (SIG)<br>Référence : aucun SIG<br>Cible : Un SIG installé | Renforcement de la coordination et des capacités de gestion de l'équipe de gestion de l'ONPC à travers le renforcement du centre de | Définir et / ou mettre à jour les normes de fonctionnalité des CSU | PNUD/ONPC | Consultants International et national pour l'appui au développement des standards de fonctionnalité des CSU | 40 000 |
| | | | Soutenir la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) des zones à risque | | Contrat avec une firme pour développer une cartographie des risques et mettre en place un SIG | 40 000 |
| | Indicateur 2 : Etat du Centre de gestion interministérielle des crises (CGIC) | | Renforcer l'infrastructure du centre de gestion de crise interministériel (CGIC) | | Achat d'équipements au CGIC | 20 000 |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Baseline : CGIC a été créé<br>Cible : Le CGIC est équipé et fonctionnel | gestion de crise interministériel | Offrir la formation aux agents et aux gestionnaires du centre de crise, ainsi qu'à l'équipe de gestion de l'ONPC | | Ateliers et séminaires pour la formation et / ou la planification | 32 000 |
| **Résultat 2 : Des activités connexes de mobilisation et de rétablissement communautaires sont mises en œuvre pour assurer la proximité avec les populations (impliquant les femmes et les jeunes) qui comprennent l'utilité des pompiers civils et les risques de catastrophes dans les zones cibles** | | | | | | |
| **1. Les populations sont informées, sensibilisées et mobilisées pour la prévention des risques par des actions soutenues de communication et de relèvement socio-économique** | Indicateur 1 : Nombre de réunions conjointes entre pompiers et population<br>Référence : 00<br>Cible : une fois tous les deux mois | Sensibilisation communautaire incluant les femmes et les jeunes dans les zones à risque et des catastrophes et mise en œuvre des activités de relèvement socio-économique | Informer les communautés sur l'existence des pompiers civils et leur présence dans la région, et les sensibiliser à la prévention des risques actuels | PNUD/ONPC | Contrats avec des fournisseurs de services pour organiser des réunions conjointes | 80 000 |
| | Indicateur 2 : Pourcentage de personnes désagrégées par sexe (femmes et jeunes) sensibilisées sur la prévention des risques communs<br>Référence : 0%<br>Cible : 60% des personnes | | Diffuser des outils de communication pour soutenir et renforcer la sensibilisation des communautés | | Conception et diffusion de spots radio | 49 961 |
| | | | | | Conception et reproduction d'affiches | 50 000 |
| | Indicateur 3 : Nombre d'activités socio-économiques financées au bénéfice des femmes et des hommes<br>Référence : 00<br>Cible : 40 | | Organiser la population des zones cibles autour des activités socio-économiques | | Sensibilisation et mobilisation de la communauté | 80 000 |
| | | | | | Financement de 08 initiatives autour de chaque CSU sur les activités collectives et communautaires génératrices de revenus (commerce, agriculture, transport, groupement d'intérêt économique, élevage, coiffure, etc.) et sur les activités de cohésion sociale. | 800 000 |
| **Coordination et Gestion de projet** | | | | | | |
| | | Planification, programmation | | PNUD/ONPC | Ressources humaines pour la mise en œuvre du projet (équipe de projet, | 630 000 |
| **Le projet est mis en œuvre** | Gestion efficace des projets et des ressources | et visibilité du projet | Planification, programmation, gestion quotidienne des activités, suivi, évaluation, audit | | expertise temporaire nationale et internationale) | |
| | | | | | Operation | 150 000 |
| | | | | | Missions de suivi de projet, y compris les missions internationales | 150 000 |
| | | | | | Evaluation finale et Audit | 70 000 |
| | | | Actions de visibilité | | Prestataires pour l'organisation de cérémonies et diverses impressions et productions | 30 000 |
| **Total des coûts programmables** | | | | | | **4 641 961** |
| **Administration et gestion** | | | | | | **358 039** |
| **Coût Total du Projet** | | | | | | **5 000 000** |

## 13.5: Liste des personnes rencontrées

# EVALUATION FINALE DU PROJET

## Liste des personnes à consulter

| N° | STRUCTURE / ORGANISATION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | EMAIL | CONTACT |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité | TAKOUO NAHI SYLVAIN | Conseiller Technique du MIS | takouo.nahi@gmail.com | 07 07 58 06 88 |
| | | LT-COL COSNARD JEAN-YVES | Conseiller Technique du MIS | jeanluc.cosnard@pompierspari s.fr | 07 09 01 92 52 |
| 2 | Office National de la Protection civile (ONPC) | AMANKOU KASSI GABIN | Directeur Général | kassigabin@yahoo.fr | 07 07 54 68 13 |
| 3 | Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) | COL KARAMOKO VADIAWE | Commandant 2nd GSPM | kvadiaw@gmail.com | 07 07 72 21 77 |
| 4 | Ambassade du JAPON en Côte d'Ivoire | SHIMIZU SHUJI | Premier Secrétaire | shuji.shimizu@mofa.go.jp | 05 65 05 39 38 |
| 5 | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable | | | | |
| 6 | Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la lutte contre la Pauvreté | DODDO NEE COULIBALY SALIMATA | DR Solidarité de l'Agnéby-Tiassa | | 07 57 74 75 80 |
| 7 | PNUD | JONAS MFOUATIE | DRR / PROGRAMME | jonas.mfouatie@undp.org | |
| 8 | Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS) | KASSI PATRICK | | patrick.kassi@presidence.ci | 07 08 36 32 80 |
| 9 | Union Européenne | Lt-Col TASTEVIN DIDIER | UE/CIVIPOL | didiertastevin@gmail.com | 05 74 21 24 73 |
| 10 | Expertise France | Gl LUCCITTI JEAN-MICHEL | | jean.michel.luccitti@expertisefrance.fr | 05 74 93 91 87 |
| 11 | Préfecture Agboville | SIHINDOU COULIBALY | Préfet de région | | 07 07 00 87 68 |
| 12 | Préfecture Divo | KOUAKOU ASSOMAN | Préfet de région | prefecturedivo@yahoo.com | 07 07 07 97 82 |
| 13 | Préfecture Guiglo | YACOUBA DOUMBIA | Préfet de région | | 07 07 32 97 01 |
| 14 | Préfecture Séguéla | DIARRASSOUBA KARIM | Préfet de région | prefectureseguela@gmail.com | 07 07 50 23 88 |
| 15 | Préfecture Boundiali | GOMBAGUI GUEU GEORGE | Ex Préfet région Bagoué | | 07 08 54 45 36 |
| 16 | Conseil régional Agnéby-Tiassa | HENRI JOEL BOUO | | bouo2019@gmail.com | 07 78 80 16 21 |
| 17 | Conseil Régional Lôh-Djiboua | DJA-BLE JOSEPH | Président | jodable@yahoo.fr | 07 09 33 33 06 |

| N° | STRUCTURE / ORGANISATION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | EMAIL | CONTACT |
|---|---|---|---|---|---|
| 18 | Conseil Régional Cavally | DOH DIBAHI MARCELLIN | Directeur Général | | 07 48 92 19 81 |
| 19 | Conseil Régional Worodougou | OUATTARA IBRAHIMA | Directeur Général d'Administration | ouattibrah2017@gmail.com | 05 05 77 90 41 |
| 20 | Conseil Régional Bagoué | LOCENI CAMARA | Directeur Général | loceni58@gmail.com | 07 07 55 99 99 |
| 21 | CCM Agboville | OSSOHOU AIME | Président | aimeossohou@yahoo.fr | 07 07 61 37 42 |
| 22 | CCM Divo | KOUAME YAGNAKANNI DIDIER SYLVESTRE | Secrétaire Général | wangotiba@gmail.com | 07 07 40 34 97 |
| 23 | CCM Guiglo | YAHI OCTAVE | Président | octaveyahi@gmail.com | 07 47 18 50 67 |
| 24 | CCM Séguéla | SOUMAHORO MEKASSA JR. | Secrétaire Général | | 07 89 59 59 17 |
| 25 | CCM Boundiali | KONE BAKARY | Président | | 07 57 17 68 39 |
| 26 | CSU Agboville | FOFANA MOHAMED | Chef de Centre | mohmo10@hotmail.fr | 07 09 06 41 56 |
| 27 | CSU Divo | N'GUESSAN EDITH MARTHE | Chef de Centre | csudivo@gmail.com | 05 55 25 57 21 |
| 28 | CSU Guiglo | DOSSO MEGBAN | Chef de Centre | dossois80@gmail.com | 07 08 04 10 19 |
| 29 | CSU Séguéla | FONGBE MAMADOU | Chef de Centre | fongbemamadou2017@gmail.com | 07 48 11 44 72 |
| 30 | CSU Boundiali | HAIDARA SEKOU | Chef de Centre | haidarasekou22@gmail.com | 07 09 84 04 56 |
| 31 | Volontaires Sauveteurs Agboville | CHECK OUMAR KONTE | | kontecheckoumar@gmail.com | 07 08 32 39 35 |
| 32 | Volontaires Sauveteurs Divo | N'GUESSAN MBRASSE BASILE | | | 07 77 76 13 29 |
| 33 | Volontaires Sauveteurs Guiglo | KOUASSI FRANÇOIS BENI | | | 01 01 88 54 05 |
| 34 | Volontaires Sauveteurs Séguéla | DOSSO MOUSSA | | | 07 09 71 07 94 |
| 35 | Volontaires Sauveteurs Boundiali | SITIONON SEHENON | | | 05 05 10 06 84 |

## 13.6 Liste des documents consultés

- 
- 

## 13.7 : Liste des équipements offerts

**CONVENTION DE TRANSFERT DE PROPRIETE (FOURGONS POMPES TONNES, MATERIELS INCENDIE, AMBULANCES, VEHICULES D'APPUI ET DE SOUTIEN, EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS, MATERIELS COLLECTIFS, MATERIELS INCENDIE DIVERS, MATERIELS DE FORMATION SECOURISME, MATERIELS DE FORMATION PROMPT SECOURS, MATERIELS PEDAGOGIQUES, MATERIELS DE LITERIE, MATERIELS DE COMMUNICATION) DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT A L'OFFICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE**

Par cet accord entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après dénommé "PNUD") et l'OFFICE National de la Protection Civile (ci-après dénommée « ONPC »), le PNUD remet à l'ONPC qui accepte, au titre de bénéficiaire, la pleine et entière propriété du matériel désigné dans l'annexe ci-jointe.

Ces fourgons pompes tonnes, matériels incendie, ambulances, véhicules d'appui et de soutien, équipements de protection individuels, matériels collectifs, matériels incendie divers, matériels de formation secourisme, matériels de formation prompt secours, matériels pédagogiques, matériels de literie, matériels de communication représentent l'appui du Gouvernement du peuple Japonais et du Peacebuilding Fund (PBF) à travers le PNUD, au Gouvernement de Côte d'Ivoire, dans le cadre de la mise en œuvre du « projet d'appui au renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire » pour les cinq (5) centres de secours d'urgences des localités de Divo, Agboville, Guiglo, Séguéla, Boundiali.

Il est entendu que ces fourgons pompes tonnes, matériels incendie, ambulances, véhicules d'appui et de soutien, équipements de protection individuels, matériels collectifs, matériels incendie divers, matériels de formation secourisme, matériels de formation prompt secours, matériels pédagogiques, matériels de literie, matériels de communication cédés par la présente convention seront exclusivement utilisés, aux fins, conditions, modalités et lieux d'usage tels que précisés dans l'Annexe ci-jointe, qui constitue une partie intégrante de la présente convention de transfert de propriété.

Ont signé le présent accord, le PNUD et l'ONPC à travers leurs représentants autorisés.

**POUR**
**L'OFFICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE (ONPC)**

Signature : _____

Nom: AMANKOU Kassi Gabin

Titre: DG ONPC

Lieu: ABIDJAN

Date: 15/02/2021

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité — Office National de la Protection Civile

**POUR**
**LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)**

Signature : _____

Nom : **Carol FLORE- SMERECZNIAK**

Titre : **REPRESENTANTE RESIDENTE**

Lieu : **ABIDJAN**

Date : 15/02/2021

## ANNEXE

## CONVENTION DE TRANSFERT DE PROPRIETE (FOURGONS POMPES TONNES, MATERIELS INCENDIE, AMBULANCES, VEHICULES D'APPUI ET DE SOUTIEN, EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS, MATERIELS COLLECTIFS, MATERIELS INCENDIE DIVERS, MATERIELS DE FORMATION SECOURISME, MATERIELS DE FORMATION PROMPT SECOURS, MATERIELS PEDAGOGIQUES, MATERIELS DE LITERIE, MATERIELS DE COMMUNICATION, MATERIELS DE SECOURISME) DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT A L'OFFICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

**DESCRIPTIF** :

| Description | Quantité | Numéros de séries |
|---|---|---|
| **Véhicules et Moyens d'intervention** | | |
| Fourgons pompe tonne FPT | 3 | VF631K135LD000225<br>VF631K137LD000226<br>VF631K139LD000227 |
| Véhicule de transport sanitaire (VSAV) Volkswagen mini bus | 5 | WV1ZZZ7HZKH136811<br>WV1ZZZ7HZKH136837<br>WV1ZZZ7HZKH136880<br>WV1ZZZ7HZKH137228<br>WV1ZZZ7HZKX026283 |
| Pick-up simple cabine d'appui et de soutien (VAS) | 5 | AHTKK8CD00667807<br>AHTKK8CD00667861<br>AHTKK8CD00667911<br>AHTKK8CD00667859<br>AHTKK8CD00667940 |
| **Equipements de protection individuels** | | |
| Cagoule de feu | 250 | N/A |
| Casque de feu F1 | 30 | N/A |
| Clé tricoises | 75 | N/A |
| Paire de gant de feu | 250 | N/A |
| Veste de feu | 30 | N/A |
| **Matériels collectifs** | | |
| Dossard ARI, Masque | 15 | N/A |
| Lot de sauvetage et de protection contre les chutes | 5 | N/A |
| Valise Projecteur (250 w) avec mat d'éclairage | 5 | N/A |
| Attelles cervico thoracique | 5 | N/A |
| Brancard pliable | 5 | N/A |
| Brancard souple | 5 | N/A |

| | | |
|---|---|---|
| Canule de Guèdel | 5 | N/A |
| Garrot | 5 | N/A |
| Insufflateur manuel BAVU pour adultes | 5 | N/A |
| Insufflateur manuel BAVU pour enfants | 5 | N/A |
| Jeux d'attèles | 5 | N/A |
| Jeux de colliers cervicaux | 5 | N/A |
| Masque de protection bouche à bouche | 5 | N/A |
| Immobilisateur à dépression | 5 | N/A |
| Plan dur avec Immobilisateur de tête | 5 | N/A |
| Sangle de maintien pour brancard | 30 | N/A |
| Sangle araignée pour plan dur | 05 | N/A |
| **Matériels incendie divers** | | |
| Clé de poteau | 5 | N/A |
| Cône de balisage | 25 | N/A |
| Cordage de secours de 20 m | 10 | N/A |
| Crépine d'aspiration | 5 | N/A |
| Division 2 robinets DN 40 – 2X20 GFR | 5 | N/A |
| Division 2 robinets DN 65 – 2X40 | 5 | N/A |
| Division 3 robinets DN 65 / 1X65 / 2X40 | 5 | N/A |
| Echelle à coulisse 02 plans | 10 | N/A |
| Étrangleur universel | 5 | N/A |
| Flotteur pour crépine | 5 | N/A |
| Gilet haute visibilité | 50 | N/A |
| Lance incendie à main LDV 150L/mn | 5 | N/A |
| Lance incendie à main LDV 500L/mn | 10 | N/A |
| Raccord de réduction DSP DN 40 - GFR femelle DN 20 | 5 | N/A |
| Raccord de réduction DSP DN 65 - DSP DN 40 | 5 | N/A |
| Tuyau semi rigide DN 110/2 m | 10 | N/A |
| Tuyau semi rigide DN 22/20 m avec raccord GFR femelle 205 | 10 | N/A |
| Tuyau souple DN 110/40 m raccord DSP 100 | 5 | N/A |
| Tuyau souple DN 45/20 m raccord DSP 40 | 10 | N/A |
| Tuyau souple DN 70/20 m raccord DSP 65 | 10 | N/A |
| **Matériels de formation secourisme** | | |
| Collier cervical adulte | 3 | N/A |
| Collier cervical bébé | 3 | N/A |
| Collier cervical enfant | 3 | N/A |
| Insufflateur BAVU adulte réutilisable | 2 | N/A |
| Insufflateur BAVU enfant réutilisable | 2 | N/A |
| Insufflateur BAVU nourrisson réutilisable | 2 | N/A |
| Attelle | 2 | N/A |

| | | |
|---|---|---|
| Sac LSPCC | 8 | N/A |
| **Matériels de formation prompt secours** | | |
| Alcool modifié 70% | 10 | N/A |
| Bande crêpe 10 cm | 200 | N/A |
| Bande crêpe 7 cm | 200 | N/A |
| Bande crêpe 5 cm | 200 | N/A |
| Bétadine dermique 10% | 10 | N/A |
| Ciseau de secourisme | 5 | N/A |
| Compresse de gaze non stérile 10x10 | 10 | N/A |
| Coton hydrophile en accordéon | 10 | N/A |
| Gant latex à usage unique | 10 | N/A |
| Gel hydroalcoolique | 30 | N/A |
| Rouleau de sparadrap | 10 | N/A |
| Solution eau de javel | 10 | N/A |
| **Matériels pédagogiques** | | |
| Agrafeuse | 3 | N/A |
| Bloc-notes G/F | 600 | N/A |
| Bloc-notes P/F | 600 | N/A |
| Chemise cartonnée | 2000 | N/A |
| Crayon à papier | 24 | N/A |
| Taille crayon | 3 | N/A |
| Gomme | 20 | N/A |
| Marker permanent VELEDA bleu | 250 | N/A |
| Marker permanent VELEDA noir | 250 | N/A |
| Marker permanent VELEDA rouge | 250 | N/A |
| Papier Bristol A4 (180G - Blanc) | 10 | N/A |
| Ramette de papiers | 15 | N/A |
| Rouleau de papier pour tableau VELLEDA | 50 | N/A |
| Stylo bleu | 1000 | N/A |
| Stylo noir | 1000 | N/A |
| Stylo rouge | 1000 | N/A |
| Trombone | 5 | N/A |
| **Matériels de literie** | | |
| Casier individuel métallique type vestiaire à un (01) battant | 150 | N/A |
| Lit superposé métallique une (01) place à deux (02) niveau | 75 | N/A |
| Matelas mousse bleue une (01) place | 150 | N/A |
| **Matériels de communication** | | |
| Sirène d'alerte | 5 | N/A |

| Matériels de secourisme | | |
|---|---|---|
| Housse de mannequin de secourisme composée de: | 5 | N/A |
| Mannequin adulte | 5 | N/A |
| Mannequin enfant | 5 | N/A |
| Mannequin nourrisson | 5 | N/A |
| Guide avec poumon adulte | 3 | N/A |
| Guide avec poumon enfant | 2 | N/A |
| Guide avec poumon nourrisson | 2 | N/A |
| Defibrilateur cardiaque de formation | 2 | N/A |
| Guide | 2 | N/A |
| Electrodes | 12 | N/A |

## 1. CONDITIONS MODALITES ET LIEUX D'USAGE

- Il est entendu que ces fourgons pompes tonnes, matériels incendie, ambulances, véhicules d'appui et de soutien, équipements de protection individuels, matériels collectifs, matériels incendie divers, matériels de formation secourisme, matériels de formation prompt secours, matériels pédagogiques, matériels de literie, matériels de communication sont transférées à l'Office National de la Protection Civile pour les activités d'intervention sur le terrain en faveur des populations.

- Après leur transfert, les dépenses relatives au fonctionnement, à l'entretien seront supportées par le bénéficiaire.

## 13.8: Code de Conduite

**Formulaire d'acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e ) en évaluation**

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

**Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies**

**Nom du consultant** : **COULIBALY Mamadou**

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à **ABIDJAN. Le Jeudi 21 Octobre 2021**

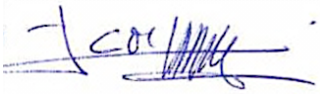

Signature _____